



Salle Raugraff,
13 bis, Rue des Ponts à Nancy

Journée d'étude
« Citoyenneté et territoires »

Programme

8h30 / 9h : Accueil

9 heures : Ouverture de la journée par Gérard Toussaint, Président de Citoyenneté Active Lorraine

9 H 15 : Introduction de la journée par le représentant de Mathieu Klein, maire de Nancy, président de la métropole du Grand Nancy

9h30 / 10h30 : « Du sujet au citoyen », Laurent Jalabert, maître de conférence à l'Université Lorraine

10h30 / 11h30 : « L'urbanisme au service de la citoyenneté », Marc Verdier, maître de conférence à l'Ecole d'Architecture de Nancy.

11h30 / 12h30 : « Influences des identités sur la représentation de la citoyenneté », Hervé Marchal, professeur de sociologie à l'Université de Bourgogne.

Tables rondes

Animation des tables rondes, Jean-Claude Valence

12h30 / 14h : pause repas

14h / 14h30 : « Citoyenneté et développement local », Denis Vallance, Conseil aux collectivités locales.

14h30/ 15h30 :

Tables rondes

Animation des tables rondes, Michel Brunner, journaliste. Grand témoin : Denis Vallance.

Table ronde 1

14 h 30 – 15 h 30

« Citoyenneté et territoires dans les milieux urbain ou industriel »

Bora Yilmaz, adjoint au maire de Nancy, Jacky Zanardo, maire de Jarny, Jacqueline Ries, adjointe au maire de Maxéville.

Table ronde 2

15h30 / 16h30:

« Citoyenneté et territoires dans les milieux ruraux »

Rose Marie Falque, Maire d'Azerailles, Présidente de l'association des maires 54, Adeline Capone, adjointe à Badonviller, Didier Pierrot, maire de Rogéville.

Table ronde 3

16h30 / 17h30

« Citoyenneté et approches éducatives »

Maurice Blanc, sociologue, administrateur de l'ORIV, Martin Grivel, éducateur spécialisé à « Jeunes et Cité », Julien Arnould, conseiller municipal à Heillecourt.

Conclusions et perspectives

Gérard Toussaint, Président de Citoyenneté Active Lorraine

Inscription et contact : Denis Remy, 06 86 60 31 27, denis.remy88@orange.fr

Interventions

9 heures : Ouverture de la journée par Gérard Toussaint, Président de Citoyenneté Active Lorraine

CAL est une association créée après les attentats de 2015, il y a un peu plus de 7 ans maintenant à l'initiative d'une trentaine de personnes.avec un soutien très fort de la préfecture qui a accueilli notre première assemblée générale. Cela était important d'être ainsi soutenu et encouragé pour la défense des valeurs de la République. L'association défend, en effet, les valeurs de la République, la laïcité et s'interroge sur la transmission de ces idéaux. En particulier, dans la situation actuelle, la question se pose de savoir si on a bien réussi à transmettre ces valeurs. On est donc bien ici au cœur de nos démarches. Mais d'emblée, on se rend compte que des concepts comme ceux de laïcité s'inscrivent dans une conception large de la citoyenneté. C'est ce qui nous a amené à réfléchir sur un certain nombre de questions comme celles de l'environnement, la place des personnes handicapées dans la cité ou l'émigration. Ceci a donné lieu à des discussions entre nous, mais également à des discussions plus ouvertes avec différents acteurs. Et à l'exemple de cette journée, c'est bien d'ailleurs le sens de ce qui est écrit sur notre plaquette, nous voulons commencer à comprendre avant d'agir. Mais notre but est bien aussi d'agir. Nous essayons de travailler auprès des enseignants, des associations sur la question des valeurs de la République. Bien sûr, si on a le projet de réfléchir, c'est aussi à l'instar de cette journée pour prendre le temps, dans une démarche qui croise à la fois la recherche et les propositions sur lesquelles on peut avancer. Comment nous pouvons accompagner des démarches de conseils municipaux d'enfants? Comment pouvons-nous accompagner des démarches dans les quartiers? Sur la citoyenneté, nous avons ouvert, au bout de 7 ans, une réflexion un peu différente. Nous n'avons jamais réfléchi à ce que signifie le terme de citoyenneté quand nous nous employons. Il était temps de creuser les réflexions à ce propos. De quoi parle-t-on? Cela recoupe la question de l'individu démocratique, de l'individu face à ses devoirs. Tout autour de ces questions qu'il faut également que nous réfléchissions. Naturellement, il faut examiner les différents contextes, urbain ou rural, car nous ne sommes pas évidemment dans une même configuration. Je veux remercier la ville de Nancy qui va ouvrir également cette journée et surtout notre organisateur Denis Rémy.

9 H 15 : Introduction de la journée par le représentant de Mathieu Klein, maire de Nancy, président de la métropole du Grand Nancy, par Denis Rémy et par Jean-Claude Vallance

Le représentant du maire de Nancy, Bora Yilmaz

Mathieu Klein est retenu par le Festival international de sociologie qui a lieu actuellement à Epinal. Je suis en charge à la ville de Nancy de la citoyenneté dans les quartiers, ce qui me permet de faire vivre des démarches citoyennes à Nancy. Je les présenterai plus en détail en début d'après midi. Nous travaillons avec les communes de la Métropole, en particulier celle de Jarville. Cela fait deux ans que j'exerce cette fonction. Ce travail n'est pas facile, car il faut du temps pour prendre du recul et améliorer les choses. Aujourd'hui, nous aurons la hauteur nécessaire pour aborder ces questions avec des retours d'expériences d'élus. Nous n'avons souvent pas assez de temps pour prendre du recul, pour réfléchir à ce que nous faisons, et notamment aux difficultés afin de pouvoir améliorer les choses. Vu le programme de la journée, je me suis dit que c'est un programme éminemment riche et il sera utile pour ce que nous essayons de faire. Cela va être éclairant en raison justement de la diversité des regards. Les choses vont être abordées sous un angle philosophique, historique et à partir des sciences sociales. Il y aura aussi des retours d'expérience des élus, venues de la ruralité. On a vraiment besoin de temps analogues à celui-ci pour réfléchir collectivement avec une diversité d'approches sur ce que nous faisons en matière de participation citoyenne. Tout le monde fait de la démocratie participative. C'est là pour les communes quasiment un exercice imposé. Et vraiment on se rend compte, qu'au-delà de l'événementiel participatif, il faut de la réflexion et prendre le recul nécessaire. Je remercie Citoyenneté active Lorraine et Orive, une autre association avec laquelle nous collaborons également. Merci donc beaucoup pour l'organisation de cette journée.

Denis Rémy, organisateur de la Journée

Il y a des inquiétudes pour la citoyenneté, mais seuls des citoyens peuvent répondre aux questions posées. C'est bien dans des territoires que la citoyenneté se construit et se déploie.

Le premier point de vue sera celui de l'historien. C'est par le bien commun qu'une population peut devenir un peuple. L'histoire montre les enjeux qu'implique la transformation du pouvoir théocratique en démocratique.

Le second point de vue sera celui du sociologue. La démocratie n'est bonne que si elle est républicaine. Des tensions existent entre les pouvoirs des citoyens et les devoirs que l'on exige. Comment éviter les dangers des tribalismes modernes.

La dernière intervention portera sur la liberté fondamentale, le pouvoir de circuler sans entrave et sans danger dans les espaces. Favorise-t-on cette liberté ?

Jean-Claude Vallance, grand témoin

Je vais essayer très brièvement d'introduire cette matinée en guise de mise en bouche pour les plats de résistance qui vous seront offerts par nos trois intervenants. Il y a deux raisons impérieuses qui nous réunissent aujourd'hui. C'est d'abord l'inquiétude. La démocratie est affaiblie de façon considérable et cela pose question pour la citoyenneté. Ensuite, il y a une conviction, et c'est notre conviction, seuls les citoyens peuvent répondre à cette question de la citoyenneté. D'où cette journée d'échanges et de réflexion. Les débats de cet après-midi vont mettre en exergue de façon très précise la proximité des espaces restreints du travail et de la culture où se développent les bases de la vie sociale. C'est dire que c'est dans les territoires que la citoyenneté se construit et se déploie. Le problème, c'est que, depuis quelques décennies, les conditions d'exercice de la citoyenneté sont devenues tellement difficiles que nous sommes amenés à réfléchir sur les représentations familières que nous avons à ce sujet. Liberté, identité, émancipation, qu'en est-il au juste de ces mots? Ils sont devenus aujourd'hui probablement des mots de passe qui ont perdu pas mal de leur sens tant qu'ils ne sont pas des mots d'ordre. C'est ce que nous allons essayer d'aborder ce matin.

Il y aura trois interventions appuyées sur trois points de vue. Le premier point de vue sera celui de l'historien. Rappelons-nous que s'il n'y a pas l'esprit civique sans citoyens, il n'y a pas non plus de citoyens sans esprit civique. L'esprit civique repose sur l'idée républicaine de bien commun. C'est par le bien commun qu'une population peut devenir un peuple. C'est aussi par le bien commun que la souveraineté du monarque peut devenir le pouvoir du peuple. Dans nos contrées occidentales, le pouvoir théocratique est devenu la rencontre des mondes des libertés individuelles. Mais l'histoire nous montre aussi que cette transformation a eu de lourdes conséquences. L'historien sera ce matin monsieur Jalabert. C'est lui qui va reprendre ce point de vue dans un exposé qu'il a intitulé *Du sujet au citoyen*.

La dernière intervention fera très bien le passage entre la matinée et l'après-midi. Elle porte sur ce que je croise être la liberté fondamentale à partir de laquelle les autres libertés sont soumises, c'est le pouvoir de chacune et de chacun de circuler sans entraves et sans danger dans les espaces. La question qui se pose, c'est de savoir dans quelle mesure l'organisation de l'espace public favorise cette liberté. L'organisation choisie est-elle vraiment garante de cela. Est-ce que où chacune peut se sentir chez lui ou chez elle libre en présence d'autres, les autres pouvant être des inconnus, voire les étrangers?

On se rappelle sans doute les images un peu lointaines, parfois assez floues, de l'Agora, du forum que l'on peut rapprocher de ce souci que nous avons de préférer la rencontre des corps ou des personnes dans leurs identités corporelles aux grouillements anonymes des flux ou des algorithmes. L'urbanisme, bien lui donner un nom, c'est vous, monsieur Marc Verdier. Vous êtes d'abord architecte et urbaniste et vous êtes maître de conférence à l'école d'architecture de Nancy. Votre exposé s'intitule *"L'urbanisme au service de la citoyenneté"*.

Enfin, nous passerons au troisième point de vue qui est celui du sociologue. La démocratie n'est pas toujours bonne. Le peuple, en effet, est à la fois le maître d'œuvre et le maître d'ouvrage de la nation. Le peuple est appelé à réaliser cette alliance difficile entre les attachements multiples de chacun et l'identité de la nation française. C'est d'ailleurs une identité qu'il faut sans cesse remettre en question. En cela se crée une tension de plus en plus forte entre d'une part les divers pouvoirs que la démocratie donne aux citoyens, à part, les droits que la République leur accorde et les devoirs qu'elle en exige. Ainsi est posée l'urgente question psychosociologique des identités. Comment éviter le danger du tribalisme moderne? Il s'agit aujourd'hui des communautarismes. Le sociologue que vous écouterez est professeur de sociologie à l'Université de Bourgogne. Son exposé portera sur « les influences, au pluriel, des identités sur la représentation de la citoyenneté ».

Je propose que, après chaque exposé, il y ait un échange. Il sera très limité dans le temps évidemment. Je passe tout de suite la parole à Monsieur Jalabert.

9h30 / 10h30 : « Du sujet au citoyen », approche sur quelques réalités de la citoyenneté, de l'Ancien régime au début du XIXe siècle

Laurent Jalabert, maître de conférence à l'Université Lorraine

Je suis historien, mais sans un grand "h". Je pense qu'il est important d'aborder une telle question. On est dans une société où il est parfois difficile de parler de liberté ou de sociabilité. On est dans une société où il n'y a plus d'église, mais l'église était aussi un lieu de sociabilité, en particulier sous l'Ancien Régime. Et il y avait des polarités, je pense en particulier à la Maison du Peuple de Peppone face à l'église de Don Camillo. Et on peut penser qu'il y a un besoin de cette polarité pour pouvoir échanger.

Le sujet à traiter est tellement vaste qu'il est un petit peu compliqué de l'aborder. On se souvient que lors de la Révolution française, on distinguait le « citoyen actif » par opposition aux « citoyens passifs ». On est actuellement revenu à cela, mais pas dans la même logique. On a tous une activité et c'est la facilité globale qui semble l'emporter. J'avais d'abord mis un titre un peu long, un peu ancien régime mais comme je suis moderniste, je vais traiter de l'émergence de l'homme démocratique. C'est bien prétentieux je vais parler de l'homme dans sa relation à la chose publique, et là je vais introduire la pensée d'Alexis de Tocqueville qui avait déjà pointé dans de la Démocratie en Amérique les dangers qui nous menacent aujourd'hui où les dangers que nous connaissons actuellement. Pour lui, la société égalitaire qui est aussi pour lui la société de l'homme démocratique souffre indéniablement de la question de l'individualisme.

Il s'agit d'un sentiment réfléchi et paisible qui pousse chaque citoyen à s'isoler de la masse ou de ses semblables et de se retirer à l'écart avec sa famille et ses amis. Dans une société aristocratique, au contraire, l'individu est contraint par nécessité et ses devoirs inhérents à s'insérer dans une chaîne hiérarchique et à accepter des relations interindividuelles. Et donc, dans une société démocratique, et c'est là l'essentiel, c'est l'individu qui choisit les liens qu'il veut, les liens qu'il veut également créer. Son insertion et donc sa relation au groupe dépendent du choix, c'est-à-dire d'un consentement libre. Or actuellement, nous sommes bien, me semble-t-il, deux siècles après dans cette difficulté-là. On est face à des discours lancinants qui nous rappellent sans cesse la question des droits et des devoirs. On se souvient que, lors de la précédente campagne pour la présidence de la République, donc au printemps dernier, on a pu entendre de la certains candidats que les devoirs viennent avant les droits. Cela a fait beaucoup réagir. Je ne vais pas discuter sur le "avant". Mais on sent bien qu'il y a là une interprétation extrêmement forte qui révèle des tensions et la crise de la chose publique. Il y a dans l'œuvre de Tocqueville un chapitre qui s'intitule quelle espèce de despotisme les nations démocratiques ont à craindre ? La réponse c'est lorsqu'elles se replient sur les affaires privées ou lorsqu'il y a l'émergence d'une caste, qu'il y a des gens qui s'emparent, d'une manière ou d'une autre, du pouvoir. Ceci va créer, en quelque sorte, une fausse démocratie. Car il faut que les hommes s'attachent à leurs affaires particulières pour s'occuper des affaires communes. C'est là le problème. On est actuellement dans la consommation, le confort et il est parfois difficile de s'arracher au quotidien et notamment, en période de crise. C'est très difficile. Il me paraît donc particulièrement important d'évoquer les idées de Tocqueville pour cela. Car cela permet de s'intéresser au cheminement qui va du sujet à l'individu.

Avant de poursuivre, j'ai juste mis en évidence une évolution dans le vocabulaire, ce qui permet de souligner l'existence des changements de perception, en partant du Dictionnaire de l'Académie française. En 1762, le sujet est celui qui est soumis, astreint à une dépendance. Et vous pouvez lire le reste. Puis la définition évolue et le sujet, est-il précisé, est celui qui est sous la domination d'un roi.

1718

Sujet. Soumis, astreint, qui est dans la dépendance. Nous sommes tous sujets aux lois & aux coutumes des pays où nous naissons. Une femme est sujette à son mari. Un fils est sujet à son père. Une fille est sujette à sa mère. Je ne veux point être sujet à ces conditions-là. Il signifie aussi, Être obligé à supporter quelques charges, & à payer certains droits. Il est sujet au logement des gens de guerre, sujet à la taille, sujet à telles corvées. Il est sujet à un tel devoir, à une telle rente. Il signifie aussi, Qui est astreint à quelque nécessité inévitable. Tous les hommes sont sujets à la mort. La nature humaine est sujette à beaucoup d'infirmités. On dit, Être sujet à l'heure, pour dire, Être obligé de se rendre exactement en quelque endroit à certaine heure précise. On dit proverbialement dans le même sens, Être sujet à un coup de marteau.

■ Sujet, s'emploie aussi absolument. Ainsi on dit, qu'Un Maître tient ses domestiques fort sujets, pour dire, qu'Il exige d'eux un service fort assidu

1762 et 1835

Sujet, est aussi substantif, & signifie, Celui qui est
domination d'un Roi, d'une République, ou de qu
Souverain. Il est né Sujet du Roi. C'est un Prince d
 Sujets. En prenant des Lettres de naturalité, on d
 l'État où l'on se fait naturaliser. Les Sujets de la R
 Venise, des Suisses, &c. Il se dit quelquefois par e
 & abusivement, en parlant De ceux qui sont dans
 dépendance d'un Seigneur Haut-Justicier. Un tel
 de cinq cents Sujets dans sa Paroisse.

Cela souligne déjà qu'il y a une sorte de "politisation" du terme qui va apparaître progressivement. C'est là l'écho, de plus en plus perceptible, des réflexions politiques, qui ne sont pas nouvelles, mais qui s'accroissent dans cette seconde moitié du XVIII^e siècle. Dans le Dictionnaire de l'Académie française, il y a ainsi une sorte de chronologie. Le citoyen est d'abord l'habitant d'une cité, un citain ou un citoyen, etc., celui qui est zélé pour sa patrie.

1718-1762

CITOYEN, ENNE.

subst.

■ Habitant d'une Cité. Riche citoyen. sage citoyen. On dit qu'Un homme est bon citoyen, pour dire, que c'est un homme zélé pour sa Patrie. Il a fait le devoir d'un bon Citoyen. On appelloit autrefois, Citoyens Romains, non seulement Ceux qui estoient nez à Rome, mais aussi Ceux qui avoient acquis le droit & les privileges de Citoyen Romain, quoyqu'ils fussent d'un autre païs. Saint Paul estoit Citoyen Romain.

1798

CITOYEN, ENNE.

sub.

■ Habitant d'une Ville, d'une Cité. Riche Citoyen. On dit, qu'Un homme est bon Citoyen, pour dire, homme zélé pour sa Patrie. Il a fait le devoir d'un Le nom de Citoyen, dans une acception stricte et donne à l'habitant d'une Cité, d'un État libre, qui suffrage dans les Assemblées publiques, et fait p Souverain.

On appeloit autrefois Citoyens Romains, non-seu qui étoient nés à Rome, mais aussi ceux qui avoie droit et les privilèges de Citoyen Romain, quoiqu d'un autre Pays. Saint Paul étoit Citoyen Romain.

d'un autre Pays. Saint Paul étoit Citoyen Romain.

1835

■ Citoyen, dans une acception plus restreinte, se dit de L'habitant d'une cité, d'un État libre, qui a droit de suffrage dans les assemblées publiques, et fait partie du souverain. Exercer les droits de citoyen. Être déchu être privé des droits de citoyen. La qualité de citoyen. Citoyen romain, en parlant De l'ancienne Rome, se di non-seulement de Celui qui étoit né à Rome, mais aussi de Celui qui avait acquis le droit et les privilèges de citoyen romain, quoiqu'il fût d'un autre pays. Saint Paul étoit citoyen romain. Citoyen français, se dit de quiconque jouit en France des droits politiques, tels que le droit de concourir à l'élection des députés, celui de siéger aux assises en qualité de juré, etc.

semble beaucoup au gingembre, mais qui est de meilleure odeur, & d'un goût moins âcre.

CITOYEN. *f. m. Civis.* Ce mot a un rapport particulier à la société politique; il désigne un membre de l'Etat, dont la condition n'a rien qui doive l'exclure des charges & des emplois qui peuvent lui convenir, selon le rang qu'il occupe dans la République.

Dans les Etats républicains rien n'est au dessus de la qualité de *Citoyen*. La personne qui gouverne s'en fait honneur. Un Stat-Houder, un Doge, un Sénateur, un Député sont d'illustres *Citoyens*, à qui les autres obéissent, moins par soumission que par une sage & libre coopération au bon gouvernement. Mais dans les Etats monarchiques, le pouvoir y élève celui qui en est saisi au dessus de tous les autres, & ne laisse aucun titre commun qui sente tant soit peu l'égalité. Un Empereur, un Roi ne sont pas des *Citoyens*; ce sont des Chefs qui gouvernent leurs peuples, ou qui commandent à leurs sujets, ceux-ci obéissent par soumission, & le degré de modération ou d'excès dans cette soumission fait que le vrai *Citoyen* se conserve chez eux, ou qu'il s'anéantit par la servitude. Il y a plus de vraie noblesse dans un roturier Suisse qui est *Citoyen* d'une patrie, que dans un Bacha Turc qui est esclave d'un maître. M. l'Abbé GIRARD.

Habitant se dit uniquement, par rapport au lieu de la résidence ordinaire, quel qu'il soit, ou campagne. Les *Habitans*, d'une ville, d'un bourg, d'un village, de la campagne. *Bourgeois*, mais une résidence dans une ville, & un degré de civilité, qui tient le milieu entre la Noblesse & le Paysan. Le personnage le plus ridicule dans le commerce de la société, est le *Bourgeois* Maître. Le *Citoyen* est ce qu'on vient de dire.

Ce mot vient du latin *Civis*, qu'on dérive du verbe *coco*, parce qu'ils vivent tous ensemble, vaudroit mieux tirer ce mot de *cio*, *voco*, que les *Citoyens* sont tous appelés au même lieu. *CITOYEN* se dit aussi de ceux qui jouissent des privilèges d'une ville, qui ont acquis un droit de bourgeoisie, encore qu'ils habitent ailleurs. S. Pierre étoit *Citoyen* Romain. Il n'étoit pas permis de faire un *Citoyen* Romain. J'espère vous faire voir qu'Alcidas est *Citoyen* Romain. PATRU.

Autrefois on a dit *Citien* & *Citien* pour *Citoyen*. Quelques Ecrivains ont fait ce mot adj. *L'écitoyen*. L'Ami des hommes a dit *Ordre ecitoyen*. **CITRAGO.** *f. f.* C'est le nom que l'on donne quelquefois à la mélisse, à cause que cette plante sent le citron, lorsqu'on en broie un peu les feuilles entre les doigts.

CITRAMONTAIN qui est en deçà des Monts, l'opposé d'Ultramontain. Ce terme hasardé

Bien sûr, il ne faut pas faire une lecture anachronique du terme de patrie. Nous pouvons avoir, en effet, une lecture faussée par les réflexions du XIX^e siècle. Après la Révolution, nous trouvons d'autres définitions le citoyen est celui qui a droit au suffrage dans les assemblées publiques, à l'élection et qui fait donc partie du souverain. Par ce terme on entend l'institution qui exerce la souveraineté. En 1835, on voit donc le cheminement, même si on est dans le cadre d'une monarchie constitutionnelle. Le citoyen est défini comme quiconque jouit, en France, des droits politiques. Mais on sait que c'est limité puisque les femmes n'ont pas ces droits. Le citoyen et celui qui peut concourir à l'élection des députés. C'est celui qui peut siéger aux assises en qualité de juré. On a donc dans les dictionnaires une précision progressive avec cette étape essentielle qui est celle de la Révolution.

Alors justement, qu'en est-il, dans un premier temps, de ce citoyen ou de ce sujet-citoyen? Comment cela se passait-il en Europe occidentale avant la révolution? On avait déjà conscience de ce que pouvait être un citoyen. Cela apparaît en particulier chez Jean Bodin.

Jean Bodin et le vote

« Nous concluons donc que la République est populaire, où la plupart des bourgeois, soit par tête, soit par lignées, ou classes, ou paroisses, ou communes, a la souveraineté », livre II, chap. VII.

« ès Monarchies, il ne faut pas que les sujets qui n'ont que voir en la souveraineté, soient nourris d'ambition; il suffit qu'ils apprennent à bien obéir à leur Prince », livre IV, chap. IV.

« La fin des États populaires est de bannir la vertu. Car la conservation d'une République populaire, si nous suivons l'avis de Xénophon, est d'avancer aux offices et bénéfices les plus vicieux et les plus indignes ; et si le peuple était mal avisé de bailler aux gens vertueux les charges honorables et dignités, perdrait sa puissance, d'autant que les gens de bien ne porteraient faveur à leur semblables qui sont toujours en fort petit nombre », livre VI, chap. IV.

Cela apparaît notamment au XVI^e siècle. Il y a un lien toujours avec la République populaire, mais il y a aussi une référence avec le modèle antique. On voit très bien des gens qui sont définis par classes et il est dit que dans les monarchies, les sujets n'ont qu'un devoir, celui de l'obéissance. Mais sous l'Ancien Régime, il y a une conjonction de deux réalités lorsqu'on fait usage du terme de citoyens et c'est ce qui va m'intéresser ici. Dans la monarchie française, tous les hommes sont des sujets. Mais, avant même de parler de la France, des républiques, des cités-Etats, qui ne sont pas démocratiques, il ne faut pas se leurrer même si, initialement, au XI^e ou au XII^e siècle, et on peut penser aux communes italiennes, on désigne les magistrats par tirage au sort, ce qui apparaît comme étant l'expression même de la démocratie. Pour nous, la situation s'est complètement inversée. Car le tirage au sort nous apparaît actuellement comme étant une forme d'arbitraire. Et cette remarque est assez intéressante.

Lorsqu'il y avait tirage, il y avait bien un exercice de la citoyenneté. Et alors, on peut réfléchir sur cette sorte de basculement et sur les réflexions que l'on peut avoir à ce propos. Et donc là, danser comme une italienne, il y avait un tirage au sort des magistrats. Et à Florence, il y avait des élections républicaines même avant la Renaissance. Et Max Weber souligne que ces hommes prêtaient serment en tant qu'individus. Ces hommes pouvaient être élu en fonction de leur statut de bourgeois, d'habitants de la ville. On est alors en présence d'un droit de bourgeoisie.

Dans le cas des villes libres d'Empire, il y a des citoyens, mais également un patriciat. Ce ne sont pas des démocraties. Toutefois, ces patriciens peuvent parfois faire appel à une masse plus importante, aux autres citoyens qui vivent dans cet ensemble. Par exemple, à Ulm, en 1530 et la situation était alors un petit peu compliquée, les magistrats, et ce qu'on appelle ainsi, c'est le corps qui dirige la ville fut accusé d'attirer la colère de Dieu au moment où se préparait le passage entre le catholicisme et le protestantisme. Il y avait beaucoup de tergiversations à ce moment-là et le Conseil urbain décide qu'il faut faire appel aux autres, c'est-à-dire à l'Assemblée des habitants. Apparaît alors une forme de participation que l'on peut appeler une démocratie. Et à cette occasion, la participation fut assez importante et 85 % des électeurs se sont montrés favorables à l'adoption de la Réforme. Il y a là une pratique

citoyenne au niveau de cette ville. C'est là un exemple parmi d'autres. Je n'idéalise pas du tout ce modèle.

En France, les citoyens existent pour ceux qui ont la qualité de bourgeois. C'est aussi ce que l'on nomme le « citain » ou le citoyen. Mais tous les habitants d'une ville ne disposent pas juridiquement en France du titre de bourgeois. Ce sont là des héritages qui nous viennent du Moyen-Âge qui font qu'ici ou là, il y a des variantes. La monarchie absolue va tenter de capter ce pouvoir. Quoi qu'il en soit, une ville comme Bordeaux, par exemple, et même à la veille de la Révolution, possède toujours son patriciat qui est composé de 1500 familles, ce qui correspond peut-être à 5 ou 6000 personnes au statut de bourgeois pour une ville de 100 000 habitants. Ce sont ces personnes réunies en corps ou en collèges qui dirigent la ville. Et ils peuvent coopter, et cela aussi est une pratique de l'Ancien Régime, des membres d'autres collèges. Évidemment, c'est de l'entre soi élitiste. Mais il y a là une catégorisation sociologique extrêmement importante. Et là vous aviez un maire, le vocable de maire existe aussi sous l'Ancien Régime et il est élu pour 2 ans. Il en était de même pour l'ancienne cité messine au Moyen-Âge. Et donc sous l'Ancien Régime, ce que l'on peut voir, ce sont de telles structures. Évidemment, il n'y a pas d'élection à bulletin secret. Ce sont un peu des élections à la Staline. Tout le monde sait ce que fait tout le monde. C'est intéressant cette idée du choix. Car il s'agit d'un choix fait par plusieurs personnes quand même. C'est mieux n'est-ce pas ? Même si on parle d'élection divine. On parle de concours des suffrages. Il y a donc l'idée d'une pluralité importante. On parle même de mode d'élection, de scrutin.

<i>Dictionnaire de l'Académie française</i>	
1718 ELECTION. s. f. v. ■ Choix. Faire une bonne election. approuver, confirmer une election. l'élection de l'Empereur se fit un tel jour. Il donna sa voix pour l'élection de. assister à une election. faire une election.	1798 ÉLECTION. s. fém. ■ Action d'élire. Choix fait par plusieurs personnes ou Communes, au concours des suffrages. Faire <u>une élection. Approuver, confirmer une élection.</u> L'élection de l'Empereur se fit un tel jour. Il donna sa voix pour de Assister à une élection.
1762 ÉLECTION. s. f. ■ <u>Action d'élire</u>, choix fait par plusieurs personnes. Faire une élection. Approuver, confirmer une élection. L'élection de l'Empereur se fit un tel jour. Il donna sa voix pour l'élection de ... Assister à une élection.	1835 ÉLECTION. s. f. ■ Action d'élire, choix fait en assemblée par les suffrages. Faire une élection. Approuver, confirmer une élection. L'élection de l'Empereur se fit un tel jour. <u>Il donna sa voix pour l'élection d'un député à une élection.</u> L'élection des députés. L'élection d'un président, d'un secrétaire, etc. L'élection d'un a Procès-verbal d'élection. <u>Employé absolument, il s'entend ordinairement de La nomination des L'époque des élections. Loi sur les élections.</u>

Mais quand on regarde cela dans le Dictionnaire de Trévoux, on voit un terme de droit canonique qui est éligibilité.

ELIGIBILITE. f. m. Terme de Droit Canonique. Pouvoir d'être élu. *Eligibilitas*. On appelle une bulle d'*eligibilité*, une bulle que le Pape accorde à quelques personnes pour qu'elles puissent être élues & revêtues de quelque dignité, pour laquelle elles n'ont pas les qualités & capacités requises; par exemple, l'âge, &c. Dans plusieurs Eglises d'Allemagne, si l'on n'est pas du corps du Chapitre, de *Gremio*, on ne peut être élu Evêque sans une bulle d'*eligibilité*.

ÉLIGIBLE. adj. m. & f. Qui peut être élu, qui a les qualités requises pour être élevé à quelque dignité. Les Cardinaux de Maison Souveraine, ou promus à la nomination de quelque Couronne, ceux qui sont originaires de France, d'Espagne, ou de la faction de ces Couronnes, ne sont point *éligibles* pour la Papauté, suivant la politique de Rome & du Collège des Cardinaux. M. Bayle, chapitre 14. du 2^e tome de ses Réponses aux questions d'un Provincial, en parlant de Ghebhard Truchés, Archevêque de Cologne, qui se maria, & se fit Protestant, afin de garder son Archevêché, dit qu'il ne pouvoit plus le conserver, parce qu'il n'auroit pas été *éligible*, s'il avoit été Protestant, ni s'il avoit été marié. Le Curé de S. Paul de Venise, élu par quelques-uns Patriarche de Constantinople, étoit soutenu par Pierre Zani, Duc de Venise; mais on lui reprochoit qu'il n'étoit que Soudiacre; encore s'étoit-il fait ordonner exprès pour être *éligible*; & qu'il demeurait, non-seulement hors du Patriarchat de Constantinople, mais de l'Empire. *Etavay. Hist. Eccl.* C'est un terme dont on peut se servir sans scrupule, & nos Lexicographes ne font pas excusables de l'avoir omis. Il est dans le nouveau Dictionnaire de l'Académie. **ÉLIM**. C'est le nom de la sixième station, ou du sixième camp des Israélites dans le désert, entre Mara & Sin. Ils trouvèrent à *Elim* douze fontaines & soixante palmiers. *Exod. XV. 25. Nomb. XXXIII.*

l'élise. Préférer, choisir quelqu'un pour lui donner quelque honneur, quelque chose, quelque emploi. *Eligere*. La Noblesse de France élut pour Roi, du consentement du Pape Zacharie, en la place de Childéric III. Pépin, qui étoit Maire du Palais.

Nous avons déjà fait remarquer, au mot *Élection*, la différence qui se trouve entre *choisir* & *élire*. Ajoutons ici les remarques de M. l'Abbé Girard: Je ne mets, dit-il, ces deux mots au rang des synonymes; que parce que notre Dictionnaire les a définis l'un par l'autre. *Choisir*, c'est se déterminer par la comparaison qu'on fait des choses en faveur de ce qu'on juge être le mieux. *Élire*, c'est nommer à une dignité, à un emploi, à un bénéfice, ou à quelque chose de semblable. Ainsi, le choix est un acte de discernement, qui fixe la volonté à ce qu'il y a de meilleur: & l'*élection*, est un concours de suffrages, qui donne à un Sujet une place dans l'Etat ou dans l'Eglise. Il peut très aisément arriver que le choix n'ait nulle part à l'*élection*. Voyez encore *CHOISIR* & *PRESERVER*.

On dit, *Élire* la sépulture; pour dire, Marquer le lieu où l'on veut être entermé après sa mort. **ÉLIRE**, se dit, en termes d'Ecriture-Sainte & de Théologie, dans le même sens qu'*election* & *élu*, à l'égard de Dieu qui choisit des personnes pour la grâce & pour la gloire. Dieu a *élu* de toute éternité ceux qu'il a prédestinés.

En termes de Pratique, on dit *Elire* domicile; pour dire, Marquer ou assigner un lieu connu & certain, où l'on puisse donner les assignations nécessaires en exécution d'un contrat qu'on passe. On dit, aussi, qu'une Adjudication a été faite à un tel Procureur, ou pour son ami *élu*, ou à *élire*.

ÉLIRE, se dit, en particulier, des osiers, lorsqu'on fait choix de ceux qui peuvent servir chacun selon leur usage. *Elire* des osiers. *LIGER*.

Dictionnaire de Tr

À quoi on se réfère quand on parle des élections des papes ? Qui a la qualité requise ? Les cardinaux de la maison souveraine. Les exemples donnés sont très souvent liés au religieux. L'idée même d'élection est fondée là-dessus. Elire se dit dans les Écritures saintes à propos d'un acte divin. Et on est en 1771.

Toujours dans le même dictionnaire, « Électif », c'est ce qui se fait par élection.

Dictionnaire de Trévoux, 1771

ÉLECTIF, ixe. adj. Qui se fait par élection. *Electivus*, qui per electionem dari, confertur solet. L'Empire étoit héréditaire du temps de Charlemagne, & il ne devint *électif* qu'après la mort de Louis III. le dernier de la race de Charlemagne dans l'Empire. Il ne devint même tout-à-fait *électif* que du temps de Frédéric II. en 1210. *Wicq.* Les Doyennés sont, la plupart, des Bénéfices *électifs*-collatifs. Il y a des Bénéfices qui sont *électifs*, & non collatifs. Les charges municipales sont *électives* en France, & vénales en Espagne. La Pologne est un Royaume *électif*. Depuis le Concordat il n'y a point de Prélatrice qui soit *élective* en France.

ÉLECTION. f. f. *Electio*. On fait ordinairement ce mot synonyme de choix. L'Académie même définit l'un par l'autre, en disant: Election, choix qui est fait par plusieurs personnes: ce qui n'est nullement exact. Suivant la remarque du P. Bouhours, il y a cette différence entre *élection* & *choix*; c'est que l'*élection* a rapport à un Corps ou à une Communauté qui donne les suffrages: au lieu que le mot *choix* ne se dit guère que de la personne qui le fait: ainsi *élection* ne peut être employé pour *choix*. *Élection* d'un Empereur, d'un Pape, &c. suppose plusieurs suffrages. C'est un concours de

détail de leur premier suffrage, & *accedunt*; c'est-à-dire, joignent leur voix pour les donner à celui qui en a déjà plusieurs par le scrutin. L'accès même est toujours joint au scrutin, parce que les Cardinaux ne manquent jamais de donner leur voix après le dernier scrutin, à celui qu'ils voient avoir déjà la pluralité, & par conséquent être reconnu Pape indépendamment de leurs suffrages. Ainsi les *élections* des Papes se font toujours du consentement unanime de tous les Cardinaux.

ÉLECTION DES ÉVÊQUES, est une vocation canonique qui a été long-tems en usage dans toute l'Eglise, & l'est encore en bien des endroits. Dans l'origine elle se faisoit en présence du peuple, dont le Clergé étoit bien aise d'avoir le consentement; mais les inconvénients de cette manière d'*élire* ayant été reconnus, le Concile de Latran en 1215. sous le Pape Innocent III. fit défense aux Laïques d'être présents aux *élections*. Sous la première race des Rois de France, l'*élection* se faisoit par le Clergé, & le Roi la confirmoit: sous la deuxième race, les Rois entreprirent d'avantage sur la liberté du Clergé, & donnoient quelquefois les Evêques à des Laïques même de leur propre autorité. Quelquefois aussi ils avoient égard aux *élections*. Voyez

Et on fait référence à cette élection particulière qui est celle de la couronne de Pologne. Il y a une différence entre élections et choix. Le terme élection a un rapport à un corps ou à une communauté qui donne ses suffrages. Ce n'est pas l'individu. C'est le groupe. Tout à l'heure, on parlait de patriciat. Ici aussi, c'est un groupe. C'est cela qui compte. On voit bien ici que l'individu ne compte que par rapport au groupe. Et cela est typique de l'Ancien Régime. Ce n'est jamais l'individu tout seul. Cela n'a devienra qu'avec la Révolution française. Et toujours avant la Révolution, on voit bien qu'il y a des évolutions, c'est-à-dire que progressivement, lorsqu'on parle de corps, on pense à l'unanimité, réelle ou non. Celle-ci est portée d'une seule voix collective. Et c'est le cas dans l'élection impériale. Puis on va entrer dans autre chose qui est le principe de la majorité. Pourquoi dois-je vous dire cela? Ce sont des choses qui vont progressivement se mettre en place et qui émergent progressivement et qui laissent des traces chez les penseurs de l'époque.

Quoi qu'il en soit, ce principe d'unanimité a été progressivement rompu. À la place c'est développer le principe d'une pratique d'une majorité. On va trouver cela à différents niveaux.

Il y a d'abord le niveau des élections municipales il y en a, y compris durant l'Ancien Régime et même sous Louis XIV. Il s'agit de magistrats qui sont élus et qui forment le corps urbain. Nous, nous pouvons avoir une lecture politique de cela. Mais il y aura une grande différence avec ce qui va se passer par la suite. On ne veut pas, surtout pas dans le cadre de la monarchie, donner la moindre ouverture à un pouvoir politique. Car ceci pourrait devenir une forme de contre-pouvoir. Les élections sont donc contrôlées. Les intendants ou les gouverneurs sont les personnes qui contrôlent ces élections. C'est aussi un jeu qui permet de laisser dans ses privilèges le patriciat local. C'est aussi les gens qui détiennent les richesses et ce sont aussi des gens qui tiennent à leur place. Ce sont eux qui détiennent les pouvoirs publics. Et dans ce cas, il n'y a aucune politisation de cela. Il y a toujours des assemblées provinciales. On les appelle des états généraux, mais ces états généraux ne sont en rien représentatifs de la réalité de la société. On voit très bien qu'il s'agit en vérité de pratiques corporatistes. Il est vrai que dans ces assemblées provinciales, là aussi, on pratique le vote. Mais évidemment, on n'est pas là non plus dans un cadre démocratique.

Il est vrai que des pratiques démocratiques existent aussi un autre niveau, mais à des niveaux modestes. Il y a par exemple des pratiques électorales dans les villages. Pourquoi? Parce que les villages peuvent être constitués en communautés. Parfois un village représente une communauté, parfois, il s'agit de deux villages. Et là, il existe des pratiques électorales. Et cela se voit là où il y a des pratiques collectives. C'est dû au fonctionnement du groupe qui exploite ensemble un bois, des pâturages, etc. Là, il existe des pratiques de type citoyen. On désigne aussi le principal représentant du groupe, celui qui aura l'honneur de le présenter et qui sera redevable sur ses deniers de la taille ou de l'impôt. Cela peut être imposé à un homme et lui tomber dessus.

Un autre exemple très concret et le vote lorsqu'il s'agit d'obtenir un maître d'école. On va tuer parce qu'il faut payer collectivement cette charge nouvelle. Mais ces pratiques sont souvent très diverses. On oppose parfois La France du Nord à la France du Sud où la vie communautaire serait plus développée et où il y aurait un héritage romain. Des villes ont également connu ces assemblées. Il y a donc dans ces cas une vie publique, je ne dis pas une vie politique. Mais il y a aussi des formes d'expression politique. Un exemple en est la Fronde. La révolte, sous l'Ancien Régime, est une forme d'expression politique. Cette fronde se manifeste au début du XVI^e siècle. On la retrouve au cours des années 1760. En 1764, donc sous Louis XV, on évoque le consentement de la nation que représente le Parlement. Quand on constate cela, on peut croire qu'il y avait là des penseurs qui étaient en avance. Ce n'est pas le cas. Les parlementaires ne représentent qu'eux-mêmes. Ils ne pensent qu'à eux-mêmes. Et il ne s'agit que de rhétorique. Ils ne sont pas des représentants face à un pouvoir

royal. Ils ne sont en rien démocrates. D'ailleurs, Louis XV, en 1766, saura bien les remettre à leur place. Mais si l'on utilise cette rhétorique-là, il y a bien quelque chose qui change au moins un peu.

Il y a aussi les discussions sur le modèle anglais. Cela a même été à la mode. À la fois Voltaire et Montesquieu en parlent. Ce modèle repose sur la Chambre des communes.

Chambre des Communes au XVIII^e siècle,



Il y a l'idée qu'il y aurait là une sorte de matrice ou un modèle pour la Révolution française. Ce qu'il faut bien voir c'est qu'il y a deux éléments, Cromwell et l'élection de Charles 1^{er}. Ceci a été l'occasion de la Déclaration des Droits en 1690. Il y a la mise en place d'un régime de type parlementaire. Il y a donc les Communes dont les membres sont élus avec un système à majorité relative, qui est très novateur à ce moment-là. C'est un système qui favorise très largement les candidats arrivés en tête. Et ceci facilite les regroupements. Et c'est ce qui permet la constitution de deux camps, le Parti conservateur et le Parti libéral qui deviendra travailliste. Ceci fait qu'au XVII^e siècle, la vie politique anglaise existe. Mais il existe aussi une Chambre des lords, ce qui fait que c'est possible un régime globalement aristocratique tout en étant libéral. Il n'y a pas d'égalité sociale, bien sûr. Mais il est affirmé l'existence d'une liberté de conscience, de culte et de la presse. Ce sont là des choses qui donneront des idées par ailleurs. Bien sûr, cette chambre des communes est très inégalitaire. Il continue d'exister dans l'Angleterre rurale de grandes possessions aristocratiques, ce qui va donner les lords.

Mais il y a aussi une Angleterre industrielle. On voit cependant un droit de vote qui est donné à ce qu'on appelle les "*peoples*", ce que l'on appelle également les "*free men*", les "hommes libres", en réalité des nantis. Cela donne un corps électoral qui représente environ 5 % de la population, environ 250.000 personnes. Par ailleurs, ces élections coûtent cher, en moyenne 1000 livres en 1700 et 5000 livres en 1800. N'importe qui ne peut donc pas se présenter. C'est une évidence. Et les voix s'achètent. Cela est parfaitement autorisé. Pour nous, c'est une forme de corruption et l'on appellerait ainsi cela aujourd'hui. Et on le voit sur ce type d'image.



William Hogarth, *Humours of an Election, An Election Entertainment (Banquet électoral)*, 1755, Oil on canevas. Sir John Soane's Museum, London, UK



William Hogarth, *Humours of an Election, The Polling (Le Scrutin)*, 1755, Oil on canevas. Sir John Soane's Museum, London, UK

Celui qui va voter reçoit de l'argent ou bien on lui paye à boire.
 Mais cela ne fait rien, il y a quand même une pratique démocratique. On voit bien qu'il y a au XVIIIe siècle l'idée d'un nouveau pacte social qui apparaît. Il pourra donc se développer un nouveau citoyen. Ce nouveau pacte social est perceptible parce qu'il y a un certain nombre d'éléments qui témoignent d'un changement.
 Cela s'appuie sur la redécouverte en quelque sorte du legs antique.

« Comme vous le savez, Athéniens, dans une démocratie, ce sont les lois qui protègent l'individu et la *politeia*, alors que le tyran et l'oligarque trouvent leur salut dans la méfiance et les gardes armés. Les oligarques et ceux qui dirigent des Etats fondés sur l'inégalité, doivent se protéger contre ceux qui veulent détruire leur Etat par la force des armes. Mais nous, dont la constitution est fondée sur l'égalité et le droit nous devons écarter ceux qui parlent ou agissent de manière contraire à la loi ». Platon, *Criton*.

Et il y a une redécouverte de la séparation qui existait déjà chez Aristote entre la sphère publique, politique, et la sphère privée. Bien sûr, il ne faut pas être dans l'anachronisme absolu. On est bien dans la France du XVIIIe siècle, mais on se souvient bien qu'il y avait une communauté organisée dans cette *polis*. Il y avait une constitution et des lois qui protègent l'individu, la *politeia* et des lois contre le tyran ou l'oligarque. L'héritage de ces penseurs grecs, c'est l'égalité des hommes devant la loi et cela génère l'idée d'égalité. Il y avait aussi l'idée d'élargissement de la citoyenneté de façon directe ou indirecte. À Rome, cela était fondé sur le statut juridique. A Rome, ce n'est pas l'ethnie qui compte. Et des édits successifs vont ouvrir cette citoyenneté. Attention, Rome reste, dans son fonctionnement, très oligarchique. Le patriciat romain demeure une réalité. Si on prend juste un exemple, il y avait des comices centuriales où l'on votait par classe d'individus. L'élection était quasiment faite avec la première classe et c'était toujours les plus aisés qui l'emportaient. Il n'empêche qu'on pouvait tirer quelques principes de cet état de fait au XVIIIe siècle.

Autre facteur de changement au XVIIIe siècle : Le niveau culturel de la population s'élève. Les écoles de village se multiplient au cours de ce siècle. Pour beaucoup, les maîtres sont religieux. Il n'empêche. La capacité à écrire et à lire augmente fortement. N'empêche, les faits sont là et grosso modo, il y a une évolution. Il y a au moins une élite culturelle qui se développe. Mais il ne faut pas croire que la noblesse est demeurée intellectuellement attardée. Loin de là. Il y eut également une noblesse très libérale en avance sur le reste de la noblesse. On a aussi vu la bourgeoisie miser sur l'éducation pour gagner une place dans la société. Et cela a permis le développement de la Révolution française en lui donnant des cadres intellectuels qui ont acquis la capacité de réfléchir. Un exemple est L'Encyclopédie qui a été un véritable succès d'édition. Et cela joue.

Il y a eu aussi les salons même si ce ne sont pas des organes de pensée politique. Mais on crée des lieux de sociabilité et cela est important. Il y eut aussi les Académies. Elles sont importantes même si on n'y parle pas toujours de politique. On y parle cependant de biens communs et on réfléchit à ces choses-là. Il y a aussi la révolution agricole. Tout cela sont des éléments qui montrent comment on peut faire changer les choses. Cela sert de substrat à l'écho politique qui pourra apparaître par la suite. Cela bouge de ce côté-là au cours du siècle. Il y a évidemment aussi le travail opéré dans les loges maçonniques et ce n'est pas un fantasme, c'est la réalité. Et ces loges, de la même manière, sont des laboratoires d'idées. Et c'est cela qui va servir d'appui à cette pensée des Lumières. Et cela de voir posée la question de Rousseau, celui qui a été le plus loin dans la réflexion par rapport aux citoyens et à la

démocratie. Or Rousseau était quelqu'un qui était véritablement méfiant vis-à-vis de la démocratie représentative. Or nous, nous considérons que c'est la forme idéale de la démocratie. Il est vrai que Rousseau réagit à partir des idées de Grotius par exemple sur la guerre et la paix, des idées de John Locke également. Ces penseurs considéraient que l'état de nature et donc l'homme dans la nature se caractérisaient par le fait de se livrer à des passions et même à des passions sociales dont la prise de pouvoir pour quelques-uns. S'il n'y a pas une puissance régulatrice qui est celle de l'État, évidemment, l'homme deviendra un loup pour l'homme. Rousseau répond à cela, aux idées qu'il faut un Etat pour prendre la main et qu'il faut donc des dirigeants pour des raisons divines, mais aussi pour des raisons naturelles. Rousseau dans son discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes, paru en 1755, réagit en disant que ce n'est pas l'Etat qui met fin au désordre, mais c'est la force de l'État qui permet aux inégalités et aux différentes formes d'oppression de perdurer. C'est la matrice d'une forme d'inégalité en quelques sortes. Et dans ce cas, les dirigeants ne peuvent représenter ni Dieu ni le peuple. Se pose alors le problème de la délégation. La démocratie représentative pourrait paraître comme un modèle, mais elle pose problème.

Il y a le fait que l'homme est mentalement libre et que le fait de passer un faux contrat lui fait renoncer à une partie de sa liberté, voire totalement à sa liberté. Et surtout parce qu'il y a rapport inégalitaire, il y a une inégalité juridique, il ne peut donc pas y avoir un contrat égal. Lorsqu'on est dans une telle situation, l'un des contractants doit pouvoir se retirer. Or ce n'est pas possible à l'époque. Rousseau va donc concevoir un nouveau contrat social en 1762 et il répond à la question : comment ne pas perdre sa liberté de citoyen, comment ne pas la dévoyer tout en refusant l'idée de la représentation du peuple? C'est un peu la quadrature du cercle chez Rousseau. Car cela suppose qu'il y a une forme d'obéissance légitime, acceptée par le citoyen. Cela suppose une volonté consciente et raisonnée, ce qui pose la question des droits et devoirs, en particulier du devoir d'obéir, tout comme il y a un coin qui est mis dans le devoir d'obéissance. L'obéissance ne se justifie plus par la présence de Dieu comme dans la pensée protestante avec une hiérarchie sociale qui est justifiée ainsi. Partant de là, il faut un libre consentement et gouverner ou diriger sont souvent confondus à ses yeux et c'est là que sa pensée pose problème. Il faudrait alors des commissaires, des commis dans le modèle de Rousseau avec in fine la véritable démocratie qui est dans le suffrage universel, qui est l'expression de cette liberté, du libre choix par le vote et non par la délégation. Il y a alors un problème, qui est la taille de la population des votants. Le modèle est bien sûr les votations qui se font en Suisse dans des populations de petite taille.

Toutes ces pensées vont avoir des échos, tout comme les pensées de Montesquieu parues en 1748. Il y a des exemples qui se multiplient.

On peut y ajouter d'autres exemples qui viennent dans ce qui est en train de devenir les États-Unis. Ce qui s'y passe est important. En France, une élite cultivée regarde ce qui se passe dans ce pays. On est peu avant la Révolution française. Beaucoup sont frappés par la nouvelle Constitution américaine. Celle-ci proscriit tout ce qui regarde l'autorité royale où la monarchie absolue. Cela ouvre des perspectives nouvelles pour beaucoup. On trouve là quelqu'un qui sera un acteur des débuts de la Révolution, Jacques Brissot. Il y avait alors, en 1787, des éditions sous le manteau, ce qui était courant en France. Cet auteur note qu'il y a diversité d'opinions et il écrit : " voici les prodiges que nous calomnions, enchaînés par d'antiques institutions". Il ne faut pas idéaliser pour autant ce modèle américain car il repose également sur des expériences antidémocratiques. Et très vite, les Américains sont revenus en arrière. Ceux qui ont voulu changer les choses se sont très vite rendus compte que les mouvements populaires pouvaient être dangereux. C'est exactement une évolution que l'on verra par la suite sous la Révolution française.

On peut aussi citer les Provinces-Unies, ce qui donnera la Hollande d'aujourd'hui. Dans les années 1780, on se souvient de la séparation qu'il y avait eue avec les Pays-Bas espagnol. Et il

est question de modifier la Constitution de 1579 dans un sens plus démocratique. Les législateurs avaient aussi à l'esprit le modèle américain.

Quoi qu'il en soit, on glisse du modèle anglais qui est celui de la monarchie parlementaire au modèle américain qui va être largement diffusé par des personnes comme Brissot.

Jean-Nicolas Demeunier, article « États-Unis » :

« La constitution de la Grande-Bretagne a servi de modèle aux constitutions américaines ; mais les États-Unis y ont choisi avec une raison forte les articles convenables à leur position. Ce qui regarde les droits de l'homme et du citoyen convient à tous les peuples et à toutes les nations, grandes ou petites, et ils ont adopté en entier cette partie de la constitution anglaise ; mais si l'autorité royale est un mal nécessaire chez les Anglais, il n'en est pas de même en Amérique, et les États-Unis ont proscrit tout ce qui regarde l'autorité royale »

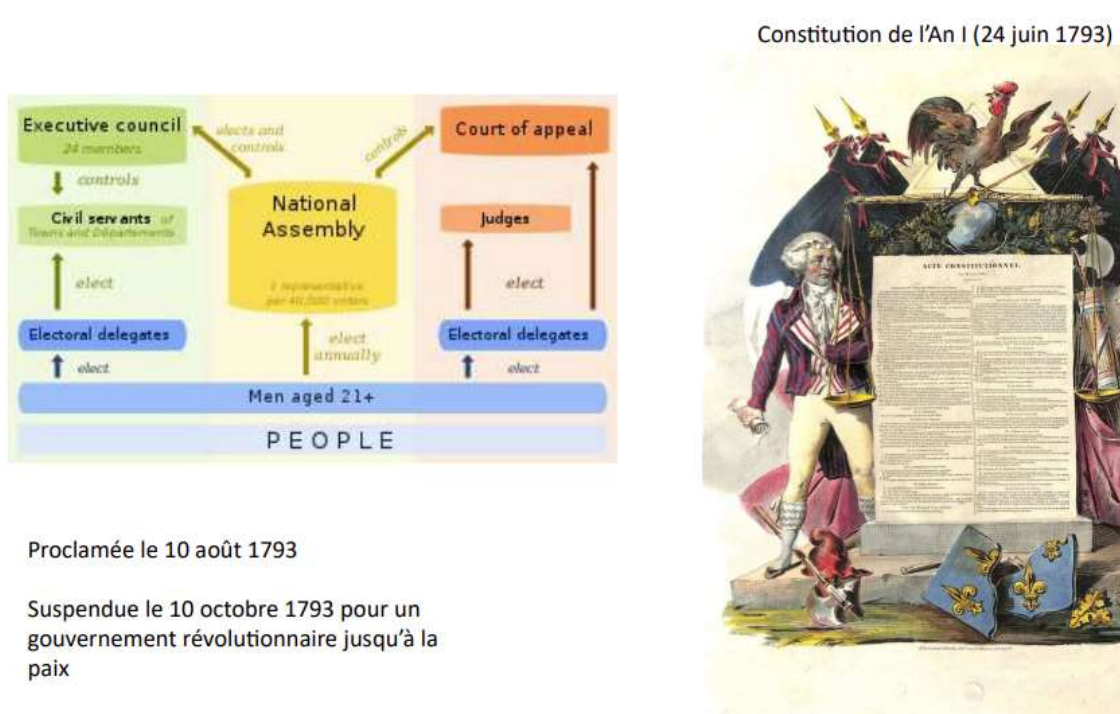
Encyclopédie méthodique. Economie politique et diplomatique,
Paris, Panckoucke, 1784-1788, II, p. 360.

Étienne Clavière, Jacques-Pierre Brissot de Warville, *De la France et des États-Unis*, Londres, 1787, p. 305-306, 325 :

La diversité d'opinions existe partout où il y a des hommes. Elle n'appartient pas plus à une constitution qu'à une autre ; mais il est de l'essence du gouvernement républicain de laisser à chacun la libre expression de la pensée en toute matière. Dans les États-Unis la législation achève de se former à mesure que les rapports se vérifient, s'étendent, se multiplient. Est-il étonnant qu'il y ait des débats à l'occasion des diverses loix qui sont proposées, discutées, adoptées ? Tous ces débats deviennent publics, animent les conversations, y répandent un grand intérêt. Mais est-ce là de l'anarchie ? Le mot *anarchie* est un de ceux dont on a le plus abusé, dont on fait les plus fausses applications. Il est donc nécessaire de l'expliquer. [...] Encore une fois, aucun de ces maux n'existe dans les États-Unis. Que ceux qui en doutent, daignent nous suivre dans le précis de leur situation, de leurs dernières opérations. [...]

Et voilà les hommes, les loix, le gouvernement qu'on calomnie ! Ces hommes qui sont destinés à régénérer la dignité de l'homme ! Ces loix qui ne frappent que le crime, qui le punissent partout, & ne se taisent jamais devant le crédit ! Ce gouvernement qui, le premier, offre véritablement l'image d'une famille nombreuse, bien unie et complètement heureuse ; où le pouvoir est juste, parce qu'il circule dans les mains de tous, & ne s'arrête dans aucune ; où l'obéissance prévient, parce qu'elle est volontaire ; où l'administration est simple & facile, parce qu'elle abandonne l'industrie à elle-même ; où le magistrat a peu à faire, parce que le citoyen est libre, & que l'homme libre respecte toujours la loi & son semblable ! Voilà les prodiges que nous calomnions, nous Européens enchaînés par nos antiques institutions [...] ».

Quand on voit un Lafayette, au tout début de la Révolution française, venir présenter un projet de Constitution au tout début de la Révolution en 1789, cela est très novateur.

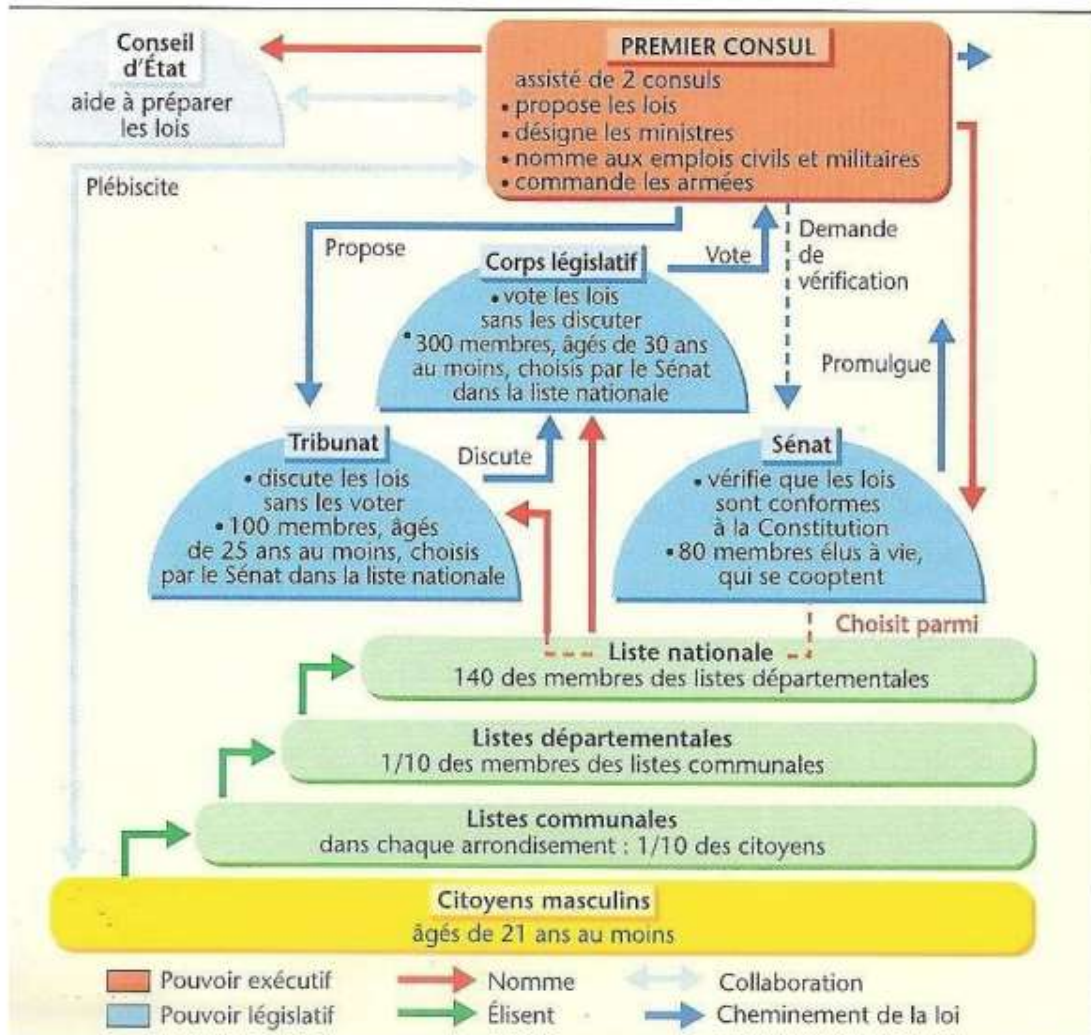


Mais ce dont il faut avoir conscience, c'est que les gens qui font la Révolution ne sont pas des personnes qui ont été élues dans le cadre des États généraux. C'est une évidence, mais il faut la rappeler quand même. Ceux qui vont constituer la Législative, ce sont des nobles ou des bourgeois. Ce sont eux qui vont asseoir cette nouvelle démocratie et la déclaration des droits du citoyen. C'est cela qu'il faut avoir à l'esprit. C'est une révolution, mais c'est une révolution quand même canalisée. La première Constitution, celle de 1791, comporte un suffrage censitaire à deux degrés et cela est important. Il y a un âge minimum de 25 ans et il faut être un homme. Il est vrai qu'après cela, il y a des personnes qui vont revendiquer comme Olympe de Gouges. Des femmes vont revendiquer cette question de l'égalité. Mais cela ne sera pas mise en œuvre. Le droit de vote concerne de 70 % de la population c'est peut-être censitaire, mais c'est assez large et cela reste masculin. La fameuse Constitution de 1793 reste une référence même si c'est plutôt dans le mythe. On la considère comme étant plutôt à gauche, voire très à gauche mais ces idées là ne concerne que les hommes et pas les femmes évidemment.

Il y aura une évolution assez rapide en 1795 après la Terreur. C'est l'apparition du Directoire. Et on voit à ce moment des choses complètement nouvelles. Il y a toujours un vote censitaire, pyramidal, ce qui correspond à des verrous bourgeois dirigés contre l'élément populaire considéré comme inéduqué. Les meilleurs doivent être des gens éduqués ainsi que des gens qui possèdent quelque chose. La populace n'a rien à faire dans ce type d'institution. C'est cela la logique de l'époque. Mais en même temps, on élit des juges, ce qui peut aujourd'hui nous paraître étrange. La démocratie, c'était alors cela, la pratique de l'élection. Cela, c'est notre héritage de cette époque-là. Il y a aussi une ouverture au bicaméralisme. Il y a deux chambres alors qu'antérieurement, il n'y avait qu'une seule assemblée. C'est aussi un frein à l'expression directe de l'exercice citoyen. C'est aussi un verrou contre un vote citoyen que l'on veut canaliser. Il y a là aussi pour nous un héritage de 1795.

La nouvelle constitution de la République du 5 fructidor an III (22 août 1795)(septembre 1795)





Pour montrer aussi que les gens sont réticents, on constate, en 1795, que 80 % des personnes considérées comme étant des citoyens actifs ont boudé les urnes. Il y eut une usure en fonction de tout ce qui s'était passé. De cette période-là, nous avons un héritage. Le suffrage censitaire a été gardé tout le long du XIXe siècle.

Suffrage universel dédié à Ledru-Rollin, Frédéric Sorrieu, 1850.



Mais il y a eu aussi autre chose, l'idée d'égalité. On pensait qu'il fallait aller vers l'égalité de type politique. Sur le principe, cela est affirmé dès 1789 et dès la déclaration des droits de l'homme. Mais dans l'Encyclopédie, on pouvait lire que c'était la propriété qui faisait les citoyens. Tout homme qui possède dans l'Etat est intéressé au devenir de l'Etat. Et quel que soit le rang que les conventions particulières lui attribuent, c'est toujours comme propriétaire et en raison de ses possessions qu'il doit parler ou qu'il acquiert le droit d'être représenté. La Révolution française ne sort pas, de fait, de ce schéma-là. Pendant très longtemps, on gardera de telles idées.

Et on peut terminer là-dessus, le vainqueur, c'est notamment l'Etat. Il prolonge une évolution antérieure qui était celle d'une monarchie de plus en plus forte. Mais à présent, l'Etat est autonome. Avec ses institutions administratives, l'Etat arrive à transcender l'ensemble des citoyens. L'Etat est souverain et il incarne la souveraineté. Et c'est l'Ancien Régime qui a assis cette idée-là reliée à une administration puissante.

L'Etat peut tout cela, parce qu'il est fondé sur une société politique qui a pu changer, qui a changé. On a ouvert l'espace du pouvoir aux citoyens, mais seulement aux citoyens actifs. Il y a ensuite les citoyens passifs, les femmes ou les enfants.

La création de la notion de citoyen résulte d'un long cheminement. Elle nous apprend qu'il faut rester prudent sur ce qu'on été réellement les pratiques. Il faut toujours replacer les actions dans leur contexte et se méfier des évidences, des lieux communs ou des usages verbaux ou, ce qui est un nouveau mot à la mode, des "narratifs". Dans un vaste tout comme la France, on ne peut déléguer temporairement son pouvoir et penser que le citoyen est avant tout constitué de droits. La citoyenneté réelle est bien irrévocable. Mais user de ce terme de citoyen pour bien lui donner son épaisseur, cela requiert que le citoyen ne doive pas être

infantilisé, car il peut y avoir un usage pervers de ce terme dans le cadre d'une démocratie représentative. Puisque on peut voir des élus déclarer : Maintenant, vous nous avez délégué le pouvoir, et c'est nous qui gérons les affaires. Et cela peut expliquer aussi parfois le décrochage d'une partie de la population qui considère que son vote n'a jamais eu d'importance. La question se pose ensuite de savoir quoi faire pour que ces personnes puissent s'impliquer dans la vie collective.

-Peut-on imaginer des échelles de la démocratie ou de la citoyenneté ? On pourrait alors comparer des pays où des époques. On a souvent les symboles de la démocratie dans des pratiques totalement antidémocratiques. Dans les élections, plus on a l'argent, plus on a parfois de voix. Si les élus sont choisis par des partis, il y a peu de démocratie.

-On ne peut que donner des éléments de réponse. La question de l'argent effectivement se pose il y a des seuils de dépenses avec des remboursements pour les candidats. C'est un élément qui va dans le sens de la démocratie. Mais il faut quand même avoir l'argent initialement. Et l'empêchement véritable, il est là. On peut imaginer qu'il faudrait ouvrir davantage ce système-là. Mais cela suppose une réflexion sur les questions de dépenses. Ensuite il y a à la question de l'échelle, du territoire dans lequel se fait l'élection et on pense ici à la Suisse. Le système des votations est souvent présenté comme étant un contre-modèle. Évidemment. Mais on ne peut pas donner de solution sans s'enfermer dans une logique. On est dans un héritage très lourd puisque la révolution française n'a pas été jusqu'au bout. Il y a toujours des verrous liés à la propriété. On n'a pas touché à la propriété. On dit toujours en France liberté, égalité, fraternité, mais on disait aussi liberté, égalité, propriété. On ne peut pas faire plus simple. Il est certain qu'en France actuellement, avec les systèmes informatiques qui se sont développés, on pourrait imaginer autre chose.

-Ce qui apparaît avec la Révolution française, trois forces. On a tout d'abord l'Etat. Il souhaite conserver l'ordre tel qu'il était. C'est le premier point. Et cela concerne l'Etat tel qu'il fut sous l'Ancien Régime ou bien l'État moderne. En face, il y a la force démocratique, celle du peuple qui comporte des propriétaires et ceux qui n'ont rien et qui n'ont que leur vie à défendre. Et il y a une troisième réalité qui est celle de la représentation avec toutes ces difficultés. Elle est liée aux experts qui savent pour nous, le peuple, ce qu'il convient de faire et on l'a bien vu avec la crise sanitaire. Et dans tous les pays, la France, l'Angleterre, les États-Unis ou l'Allemagne, la représentation pose problème. Le système de tirage au sort peut faire venir au pouvoir n'importe qui. Cela diffère totalement des experts, mais les experts n'ont aucun pouvoir. Il en fut d'ailleurs de même des ministres puisque ce terme signifie initialement "petit". Cela a changé. La question politique est là, dans le rapport entre ces trois forces. L'Etat d'une part, légitimité, la représentation qui est mise en cause aujourd'hui, et le peuple. C'est un rapport tripartite d'où sort la politique, car il faut bien une représentation.

- Je ne peux pas faire une véritable réponse. Ce que vous évoquez implicitement, c'est le fait de devoir rendre des comptes. Autrefois, je n'en ai pas parlé, il y avait des clubs, des sociétés d'idées. Maintenant, c'est devenu des lobbies, c'est un terme extrêmement négatif. Nous avons aujourd'hui des moyens de communication qui permettent de faire connaître davantage les idées et cela sans descendre dans la rue, ce qui est un peu un mal français.

10h30 / 11h30 : « L'urbanisme et l'habitat au service de la citoyenneté ? »,

Marc Verdier, maître de conférence à l'Ecole d'Architecture de Nancy.



La fabrique de la ville est en résonance avec un modèle de société Héritages, bilan, enjeux... pour une ville désirable, vivable et faisable.

Je vais beaucoup m'appuyer sur des images. Je suis architecte urbaniste. J'ai eu une agence pendant 25 ans à Nancy et j'ai travaillé sur les formes urbaines. Je suis également enseignant à l'école d'architecture. Et ma préoccupation, qui est véritablement mon métier, tourne autour d'une préoccupation : C'est la question de l'habitat, sens large du terme. Comment on habite un territoire ? Et comment cela réagit ou entre en résonance avec un système de société à un moment particulier ?

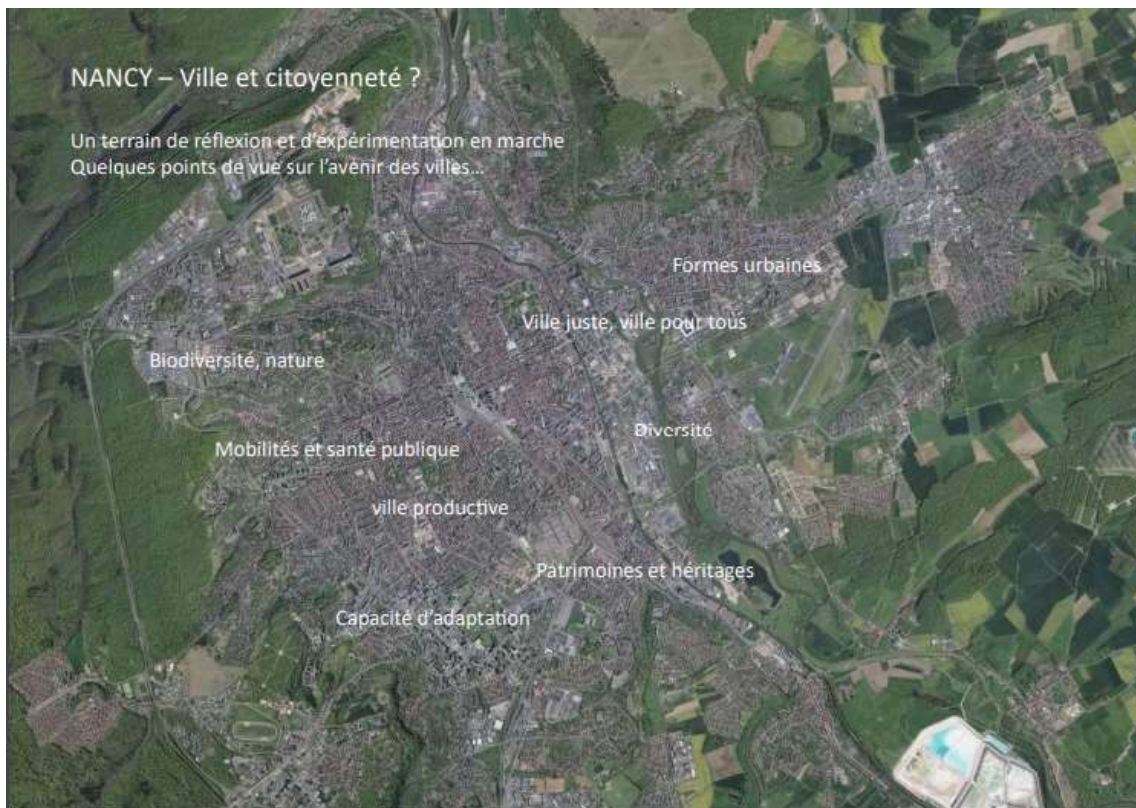
Espace public

Formes urbaines

Habitat

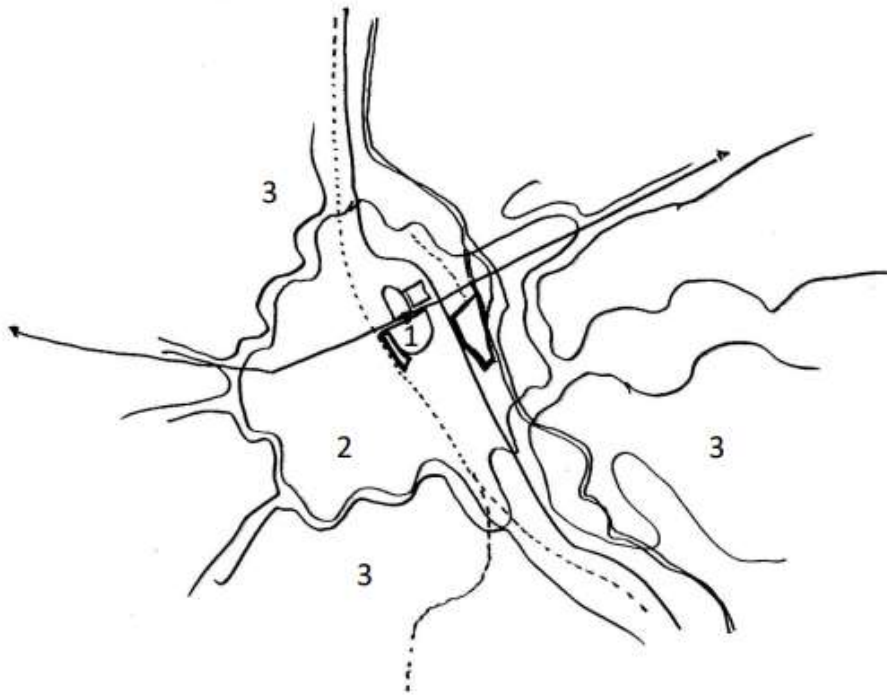


Je suis parti de l'évolution ou de l'histoire des villes. Les liens sociaux fabriquent la ville, son habitat et on est bien dans des sujets qui sont liés à ceux de la cité, de la citoyenneté. La quasi totalité concerne la ville de Nancy.



On peut se poser la question de savoir comment on va habiter en fonction des conditions de ressources et tout cela a un lien avec la question démocratique. Le vrai sujet est la question de la cohabitation des uns avec les autres.

Je vais donc revenir sur la façon dont notre ville, notre agglomération, s'est organisée dans l'histoire. Je l'ai fait de façon caricaturale, car nous n'avons pas le temps. Je suis remonté jusqu'au XVIIIe siècle avec la place Stanislas et le grand axe est-ouest.

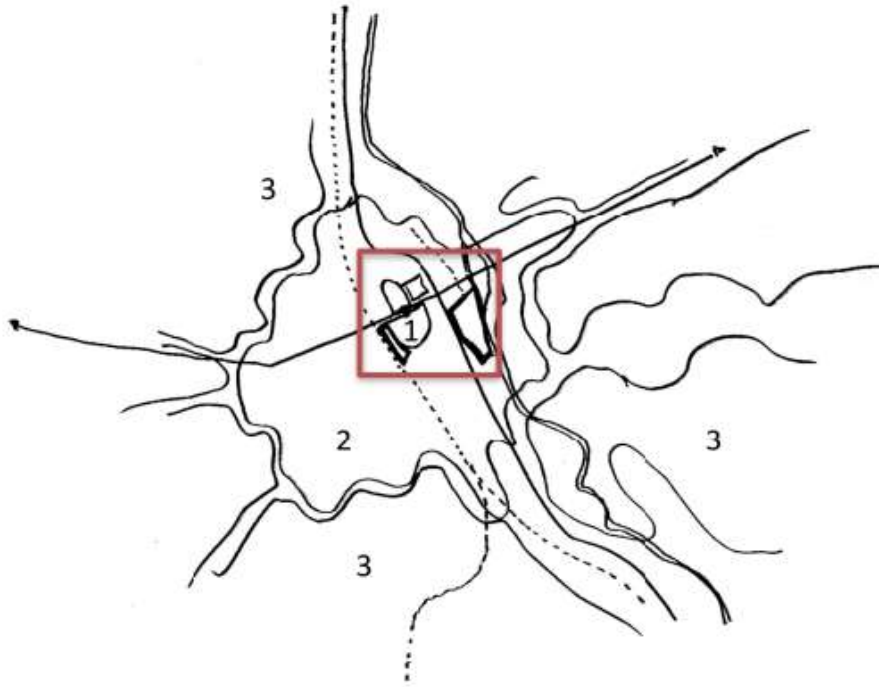


1 – la ville historique

2 – la ville constituée

3 – la ville par pièces

→ Un nouveau basculement à venir ?



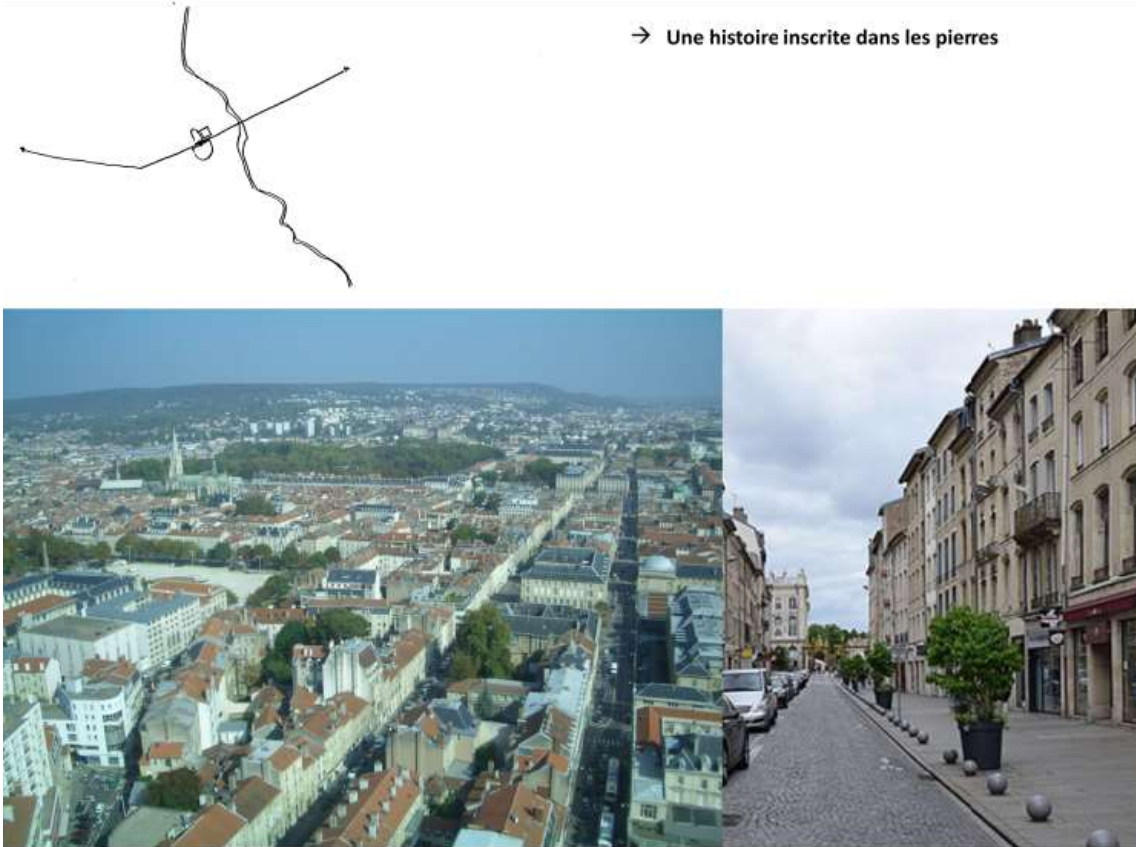
1 – la ville historique – une armature d'espaces publics structurante

2 – la ville constituée

3 – la ville par pièces

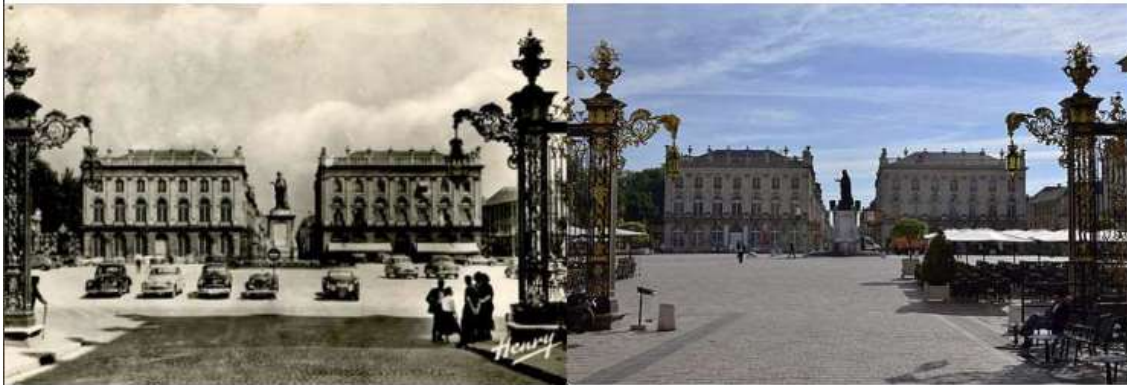
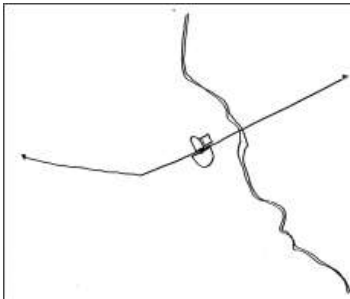
→ Un nouveau basculement à venir ?

→ Une histoire inscrite dans les pierres



Ce que j'appelle la ville constituée, c'est la ville du XIXe siècle. Et on verra également la ville nouvelle, celle qui s'est constituée au cours des 40 ou 50 dernières années. La ville s'est alors multipliée par 4 ou 5 avec une population qui ne s'est pas du tout accrue dans les mêmes proportions. C'est-à-dire l'habitat s'est profondément modifié, à la fois pour ce qui est de l'espace public et pour les formes de cohabitation. La ville ancienne s'était constituée autour d'un système urbain avec un élément central qui est cette place Stanislas.

→ La mutation des usages sur l'espace public



→ La « place »
le lieu par excellence de la citoyenneté



La « place », ^[L]_{SÉP} le lieu par excellence de la citoyenneté.

Elle a été construite pour lier la ville médiévale et la ville nouvelle. C'est un projet urbain qui fonctionne encore aujourd'hui. Et on voit bien que la forme qui a pris cet espace public a pu transformer les liens sociaux puisqu'on trouve sur cette place des lieux privilégiés peu accessibles aux jeunes. Mais ils peuvent toujours venir avec leur pack de bières s'installer sur les marches de la statue de Stanislas. On est vraiment dans un salon urbain qui rassemble un peu tout le monde.

C'est aussi un lieu de la citoyenneté, parce que c'est un endroit où ont lieu les manifestations.



On y a aussi vu des spectacles dans lesquels se passent énormément de choses. Ce n'est pas rien. J'ai été dans des villes où l'espace public n'a pas une telle importance. Cela dit, je ne sais pas si vous vous souvenez de ce moment, en septembre 2014, quelques mois avant l'élection du maire qui a précédé le maire actuel, il y a des personnes qui sont venues s'installer à 4 ou 5 heures du matin.



La «place» vidéo-surveillée – une citoyenneté « encadrée » ? Le rôle des artistes dans la ville.



Certains d'entre vous se souviennent peut-être de ce moment assez incroyable, car cela s'est fait sans aucune autorisation. On a là, en effet, un espace libre, mais surveillé. Le maire de Nancy a été appelé à 5 ou 6 heures du matin par le préfet. Le préfet lui a dit qu'il y avait une manifestation qui n'avait pas été déclarée en préfecture. Qu'est-ce qu'on fait ? Le maire a alors eu un moment d'hésitation. Et la bonne solution a été pour lui de descendre sur la place il a commencé à discuter avec les manifestants qui était venu s'installer pour 3 jours. Et c'est alors que le maire a pris la décision de dormir sur la place. Ce lieu est alors devenu un lieu d'échanges et de discussions. Les artistes ont alors provoqué une situation inattendue. Et cela a pu changer le regard qu'on peut porter sur une cité.

Cette situation a été intéressante parce qu'il y a eu une hésitation. C'est un espace de liberté, certes, mais avec quand même des encadrements. On sait aussi que ce collectif d'artistes est parti au Japon puis à New York. Et ce collectif a été interpellé par la mairie, un peu plus tard, pour recommencer et réinventer une manifestation analogue. Mais alors, ce n'était plus spontané, une commande le politique. Il y a donc discussion sur la façon ou, moment donné, le politique peut intervenir modifier des formes de spontanéité. Ce fut donc un moment extrêmement passionnant.

Je prends un deuxième exemple. Il ne faut pas y voir un propos particulièrement structuré. Il s'agit de faire passer un certain nombre de sentiments ou d'idées. Je vais parler du cours Léopold qui est un lieu absolument exceptionnel.



L'enjeu de l'espace « multifonctionnel
Essence même de la capacité d'appropriation.

Ce qui me semble extrêmement intéressant, c'est la question de la multifonctionnalité de ce lieu. On y voit un espace qui a cette capacité d'accueillir des possibles. Ce qui est intéressant dans un espace comme celui-là, et on le voit bien, on est sur une partie des anciennes fortifications. Et quand les fortifications ont été démantelées, on a vu apparaître cet espace. Il est resté ouvert et peu aménagé pendant un certain temps. Cet espace va prendre forme durant la seconde moitié du XIXe siècle. L'espace n'a pas été construit. Il y eut des projets d'urbanisation à la fin du XIXe siècle après 1848.





L'enjeu de l'espace « multifonctionnel : préserver un espace « libre » dans la ville – Un combat citoyen – les hasards de l'histoire.

On a préféré cependant garder cet espace ouvert à proximité de la ville ancienne. Et aujourd'hui, on voit bien le potentiel que représente cet espace. Un cirque s'y installe en ce moment.



Les potentiels de vie urbaine de l'espace public
La valeur d'une ville dense attractive préservée.

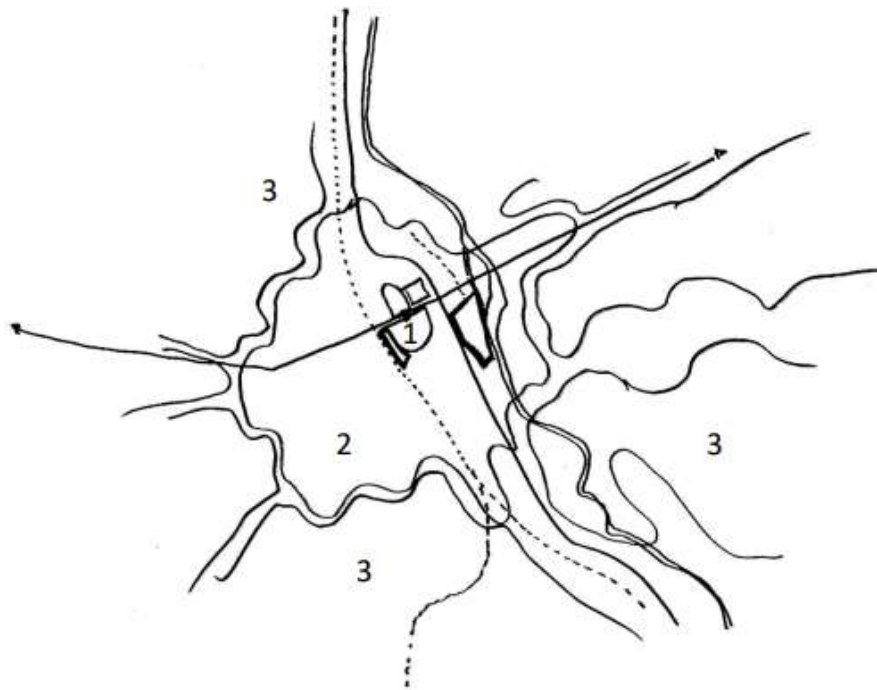
On y voit la foire de mai. On voit également des extensions de cafés. Cela montre bien l'intérêt d'un tel espace ouvert. Envoie donc comment dans l'espace urbain dense se trouvent des espaces ouverts qui sont, en même temps, des espaces appropriables par leurs habitants. La question de l'espace public est d'accueillir l'ensemble des habitants et cela est un sujet qui est moins d'actualité aujourd'hui qu'il y a 15 ou 20 ans. Car il y a eu la création de mobilier urbain. La municipalité a fait le choix de réimplanter des bancs, ce qui est très important dans la vie et on peut le voir avec ces bancs qui ont été posés sur la place de la gare. Sur la place Stanislas, en raison de l'opposition des monuments historiques, il y a eu une résistance face au mobilier urbain. Mais beaucoup de personnes peuvent s'asseoir sur les éléments en bois qui entourent la place. Ces éléments avait été pensés pour perpétuer le souvenir des chevaux et on voit très bien comment ils ont été interprétés de nos jours puisqu'ils servent pour s'asseoir.



La capacité à admettre que notre société doit accepter
d'intégrer la marginalité qu'elle provoque.

Souvent, on a eu l'idée de mettre du mobilier qui devait interdire aux populations marginales de s'asseoir qu'on le veuille ou non, notre société fabrique des personnes marginales, qui sont à côté. Mais ces gens-là font partie de la société. L'espace public a le devoir de les accueillir. De la même façon, les personnes vieillissantes, c'est aujourd'hui dans notre société un sujet absolument essentiel, doivent être considérées comme une partie intégrante de la société et doivent être accueillies dans ces espaces publics. Cette question qui est de rendre l'espace public bienveillant à tous et à toutes ces populations me semble à moi être essentiel. Il faut donc avoir un regard particulier par rapport à ce que notre société, un moment donné, a fabriqué comme organisation humaine.

J'ai d'autres exemples que l'on peut prendre en dehors de la ville historique dans la ville constituée.



1 – la ville historique

2 – la ville constituée – une ville compacte, passante et « marchable »

3 – la ville par pièces

→ Un nouveau basculement à venir ?

Celle-ci est une ville assez compacte. L'organisation des grandes structures de la ville européenne se constitue à partir d'un système d'îlots. On les voit ici dans la ville du XIX^e siècle, ce qui est tout à fait classique. Il y a une grande diversité de maisons individuelles. Il y a souvent des petits immeubles avec parfois des artisans. Il y a un certain nombre de cours intérieures. Il y a donc une grande richesse de formes. Cela s'organise à partir d'un système d'espace public qui permet de fabriquer une ville accessible. C'est une vie passante où l'on peut marcher.



La proximité fabrique la qualité de vie qui est tout à fait essentielle. Mais ce qui m'intéresse, au-delà de la question architecturale, en particulier des formes Art Déco qui sont très importantes à Nancy, c'est surtout la capacité qu'il y eut au début du XIXe siècle de travailler sur la relation entre l'habitat et l'espace public. C'est ce qui se manifeste par l'apparition de petits jardins placés devant les maisons. Parfois, il y a des jardinets, des espaces de seuils entre l'espace public et l'espace privé.

Ce sont des endroits où je ne suis pas encore chez moi, mais je ne suis plus dans l'espace public. Il y a là un entre-deux à partir duquel je peux parler avec l'autre. Je trouve que ces espaces de seuil, ces espaces intermédiaires, une grande richesse en tant qu'espaces d'incertitude entre le public et le privé, ce qui fabrique une qualité exceptionnelle de vie, même si on ne sait plus très bien faire cela. Et cela est tout à fait dommage. On voit très bien quel fut le système d'organisation urbaine qui a conduit à ce genre de chose.



Des lotissements « urbains » fondés sur la règle et sur une pensée affirmée du lien Habitat/Espace public.



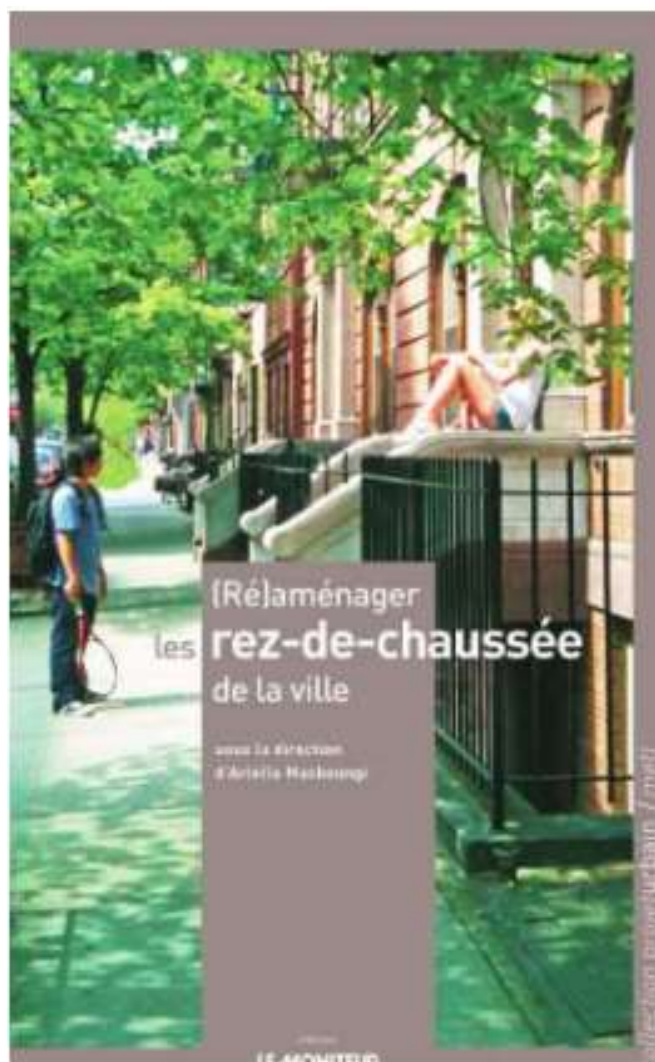
Des lotissements « urbains » fondés sur la règle et sur une pensée affirmée du lien Habitat/Espace Public.

Puis l'apparition de la voiture a changé les choses en détruisant le rez-de-chaussée.

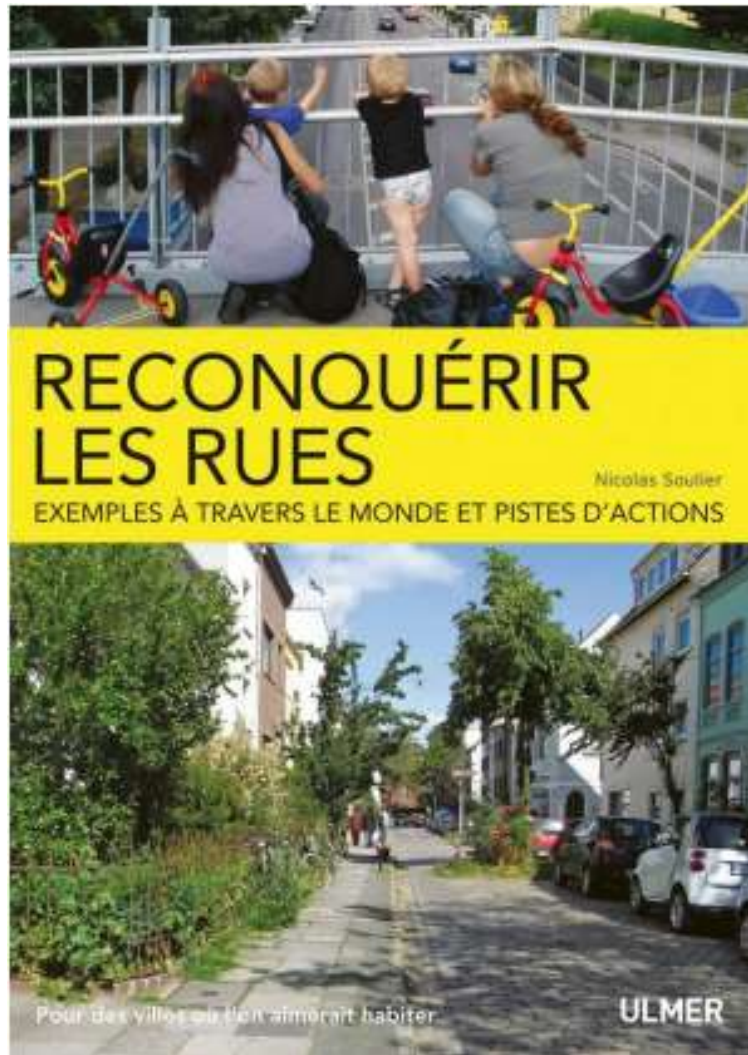


La destruction des connivences entre habitat et vie collective dans la rue.

On a préempté des espaces pour les garages ou des caves. Cela a dissous les capacités de créer des relations entre l'habitat et l'espace public. Et on voit bien dans la littérature qui est celle d'une école d'architecture comment ce sujet et lui aussi un sujet absolument essentiel. La question de l'avenir de ces rez-de-chaussée et de la reconquête de la rue est très importante quant aux modes de pensée et d'organisation de la vie au quotidien.



La rue : un espace public banal... mais exceptionnel à reconsidérer.



Dans cette ville du XIXe siècle, qu'elle soit résidentiel ou plutôt industrielle et populaire, on voit bien comment les choses ont changé et on le voit ici avec le parc Sainte-Marie. C'est le site le plus emblématique de l'expansion de la ville. C'est Central Park à Nancy, mais cela tient aussi à la volonté d'une valorisation immobilière et à une interprétation hygiéniste de la ville.



Un grand classique « immobilier » : construire autour d'un Parc.





Surtout, c'est ce qui m'intéresse, c'est la façon par laquelle ce système permet d'avoir une ville assez dense, assez compacte, tout en ayant des possibilités de rencontre. Vous connaissez tout cela. On est dans une logique et de système des rencontres et ce parc peut être lui aussi un lieu d'accueil et d'organisation d'activités, ce qui fait il s'agit d'un lieu extrêmement vivant à la fois pour le quartier et la ville. C'est pour montrer ce que l'on ne fait plus aujourd'hui.

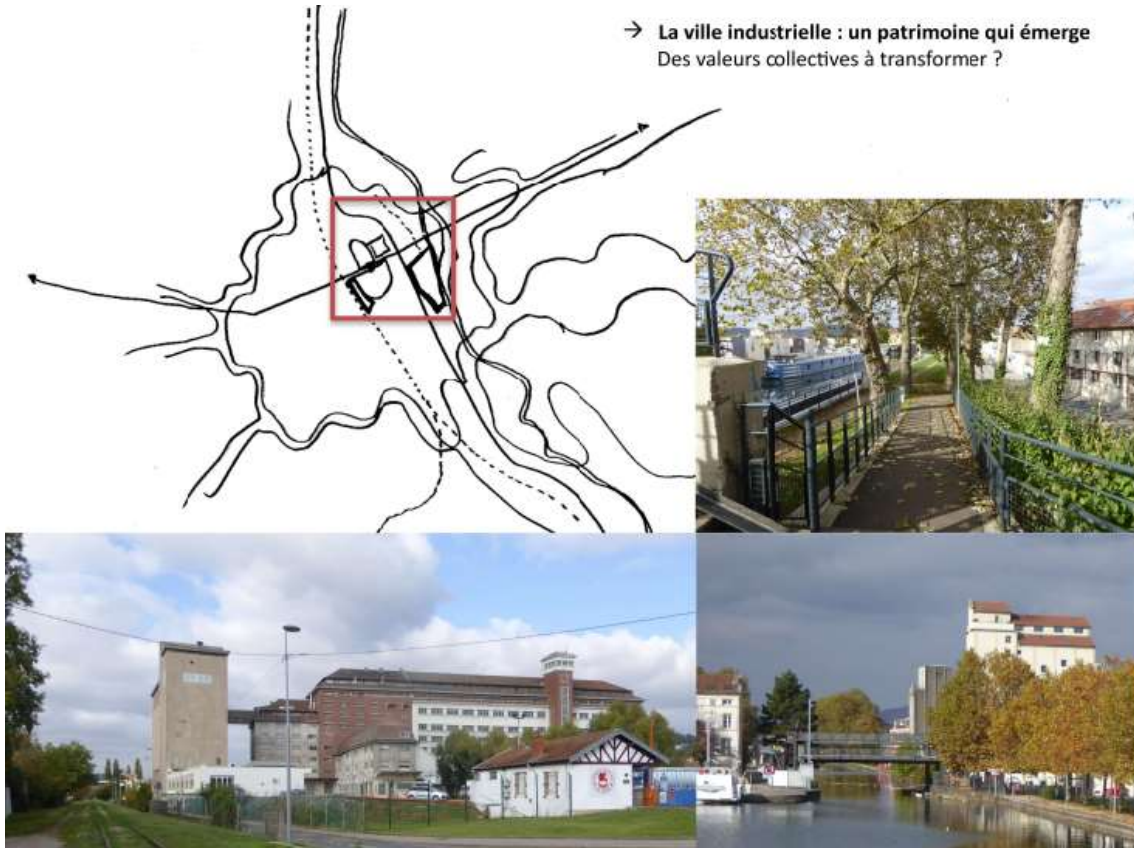
Au XIXe siècle, on a pensé et organisé la ville à partir de ce genre de système. Il en fut de même pour le parc de la Cure d'air. C'est un lieu qui a également une vocation hygiéniste. L'utilité et l'accessibilité de ce type d'espace s'organisent de manière à ce que chaque habitant ait la possibilité d'y accéder facilement.



La géographie de la ville comme valeur constitutive d'un paysage appropriable : la Cure d'Air à Nancy.

Ce qui m'intéresse aussi, c'est de voir comment dans la ville industrielle, il y a des valeurs de patrimoine.

→ **La ville industrielle : un patrimoine qui émerge**
Des valeurs collectives à transformer ?



Un patrimoine porteur d'inventivité.

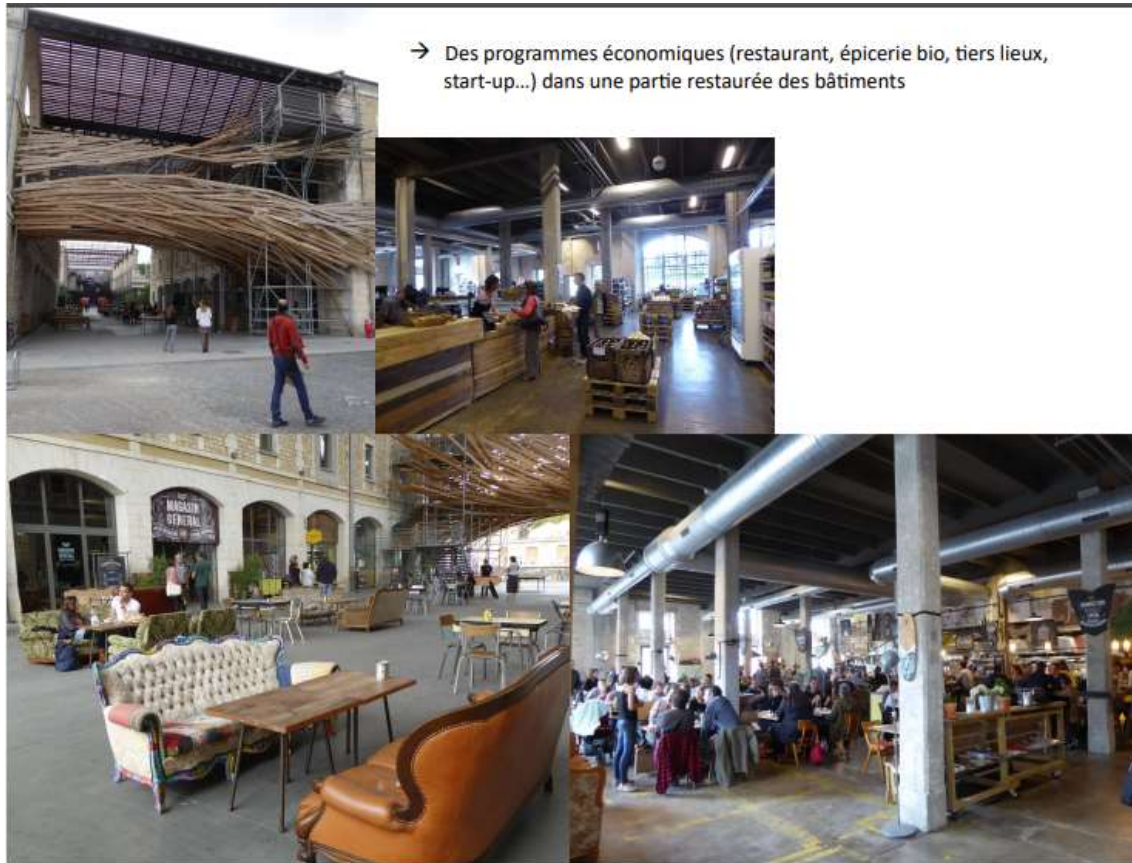
Identité(s) d'un centre historique élargi au site industriel
XIXe et début XXe.
Quelle modernité envisager ici ?



Bordeaux – Caserne Niel – « Darwin eco-system ».

Des programmes adaptés aux évolutions sociétales
attendues





À Bordeaux, dans le projet Darwin, on a un tiers lieu avec des interventions d'artistes, une épicerie bio, une brasserie ou des start-up.

Que ce soit la passerelle Lecreux ou des grands bâtiments, soit l'ancienne voie ferrée ou l'ancien site Alstom, on a là des valeurs ouvrières, des valeurs industrielles, mais elles peuvent basculer sur des usages qui peuvent être extrêmement intéressants. Un site emblématique, le site Alstom montre cela et il en serait de même d'une ancienne caserne à Bordeaux sur la rive droite de la Garonne. De multiples programmes peuvent s'infiltrer à l'intérieur de ces multiples bâtiments de la période industrielle qui deviennent des lieux de rencontre.

Il faudrait aller vers un mode de société qui soit un peu plus partageuse, un peu plus responsable. Il faut sortir du type d'urbanisme dans lequel nous nous sommes enfoncés depuis 40 ou 50 ans. Finalement, dans la ville ancienne, on avait une forme de recyclerie qui était le marché aux puces. C'était un lieu attractif et sympathique.



Vieille ville à Nancy
Le marché aux puces – une forme de recyclerie.

C'est une idée assez ancienne que la brocante. Et on a également des sociétés comme Emmaüs qui a été accueilli à Bordeaux.

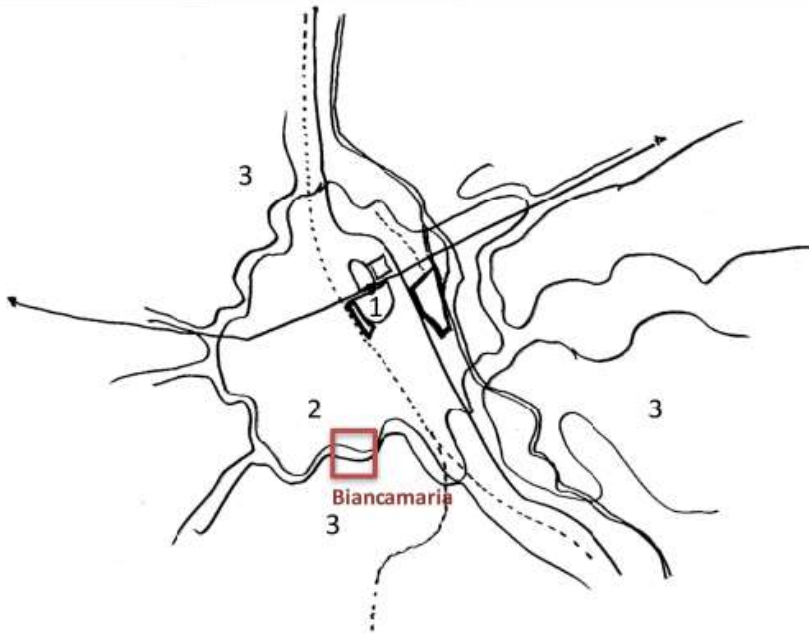


Emmaüs–Economies solidaires du recyclage (« on peut refaire le monde »).

Et ce qui est intéressant dans le cas de l'expérience de Bordeaux, c'est qu'il est écrit : "on peut refaire le monde". Par là, on pose des petits cailloux à propos de la question : Qu'est-ce qui pourra faire société demain? On sera de plus en plus confronté à des questions de ressources. Mais il y aura aussi des questions de paysage, des sols, de la biodiversité. Il faudra savoir comment à la fois habiter et se nourrir. Il faudra savoir en quoi la ville pourra être l'élément un peu déterminant d'une société plus responsable ou citoyenne. Et je mets ces deux mots ensemble.

Il y a des brasseries au nord de Nancy qui réfléchissent actuellement à créer des lieux analogues. On voit bien, en effet, que ce sont des lieux tout à fait intéressants.

Je peux maintenant présenter un autre exemple plus rapidement qui se trouve dans un quartier sur lequel j'ai pu travailler. Finalement, quand on est urbaniste, qu'est-ce qui fait qu'on est satisfait du travail qu'on a pu faire? Je prends comme exemple le quartier Biancamaria qui se trouve à proximité de la caserne Faron.



- 2 – la ville constituée** – (expérimentation de) formes urbaines et paysagères,
- programmes architecturaux pour un quartier de reconquête entre ville compacte et ville en pièces.
 - le rôle d'un urbaniste : ouvrir des possibilités de « co-habitation »

Biancamaria (Communauté Urbaine/Métropole – SOLOREM – Vandoeuvre)

- Expérimentation de formes urbaines et paysagères
- Réflexion sur l'habitat adapté entre collectif hérité des années 60-80 et habitat individuel pavillonnaire
- Position sur la notion de quartier responsable – la capacité d'évoluer ?



Biancamaria (Communauté Urbaine/Métropole – SOLOREM – Vandoeuvre)

C'est un quartier qui se trouve essentiellement sur la commune de Vandoeuvre-lès-Nancy. Il est encore en construction. On a travaillé sur ce quartier et, particulier, nous avons réinterprété une commande la Parque Central dans le quartier. C'est un parc étroit. Cela varie entre 17 m et 34 m là où c'est le plus large. L'idée était que ce parc puisse traverser l'ensemble du quartier et que chacun puisse avoir un petit portillon.

Biancamaria (Communauté Urbaine/Métropole – SOLOREM – Vandoeuvre)

- Construire les rues – habiter un parc
- Entre cour (ville) et jardin (parc infiltré)



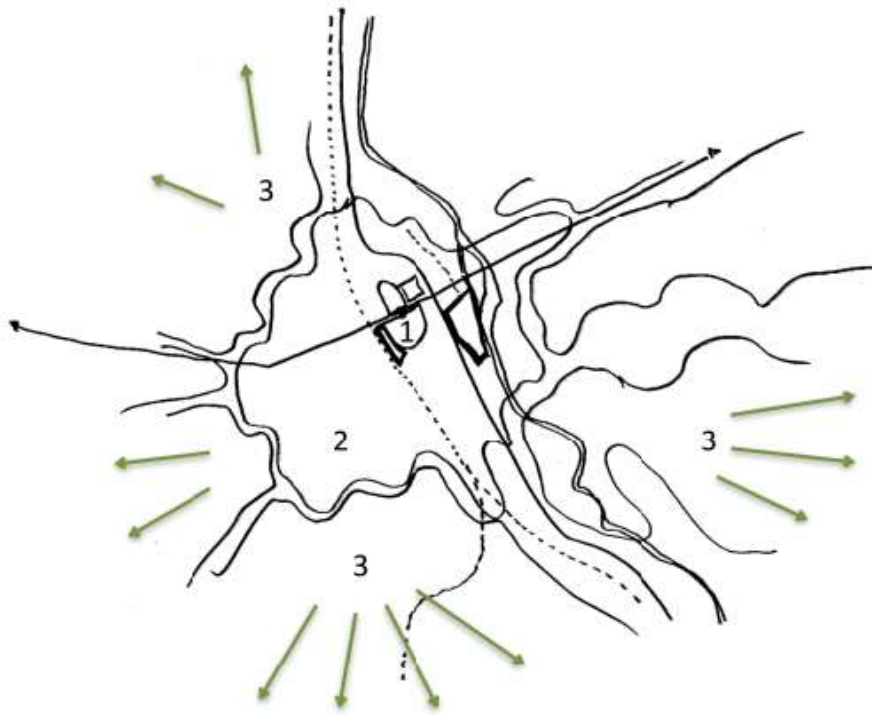
Cela permettait à chacun d'avoir son petit jardin en face de chez soi dans un bâti qui a quand même une densité relativement importante. Et surtout, ce qui était important pour nous, et je pense que cela a été pour moi la plus grande satisfaction d'urbanisme ayant dessiné ce quartier, c'est que, dans ce parc, on a pu infiltrer un verger et des jardins familiaux. Les habitants ont très vite créé une association du quartier. Ils se retrouvent régulièrement à partager un repas, à partager des moments sympathiques, dans cette esquisse de verger. Je trouve que cette idée, cette façon d'organiser l'habitat à partir d'un espace unique qui est ici plutôt un espace productif, cela fait qu'à un moment donné, peut-être dans une façon d'une possibilité de créer pour les habitants des manières de cohabiter ou de se retrouver. Je pense que c'est sans doute la partie la plus intéressante de ce quartier, au-delà des conceptions architecturales ou urbaines.

Biancamaria (Communauté Urbaine/Métropole – SOLOREM – Vandoeuvre)

→ **Nouveau contrat Homme-Nature ? Contribution modeste entre ville et péri-urbanité...**

- des jardins familiaux prétextes à rencontres et responsabilisation
- un verger conservatoire productif dans le parc
- des effets directs sur la vie du quartier...



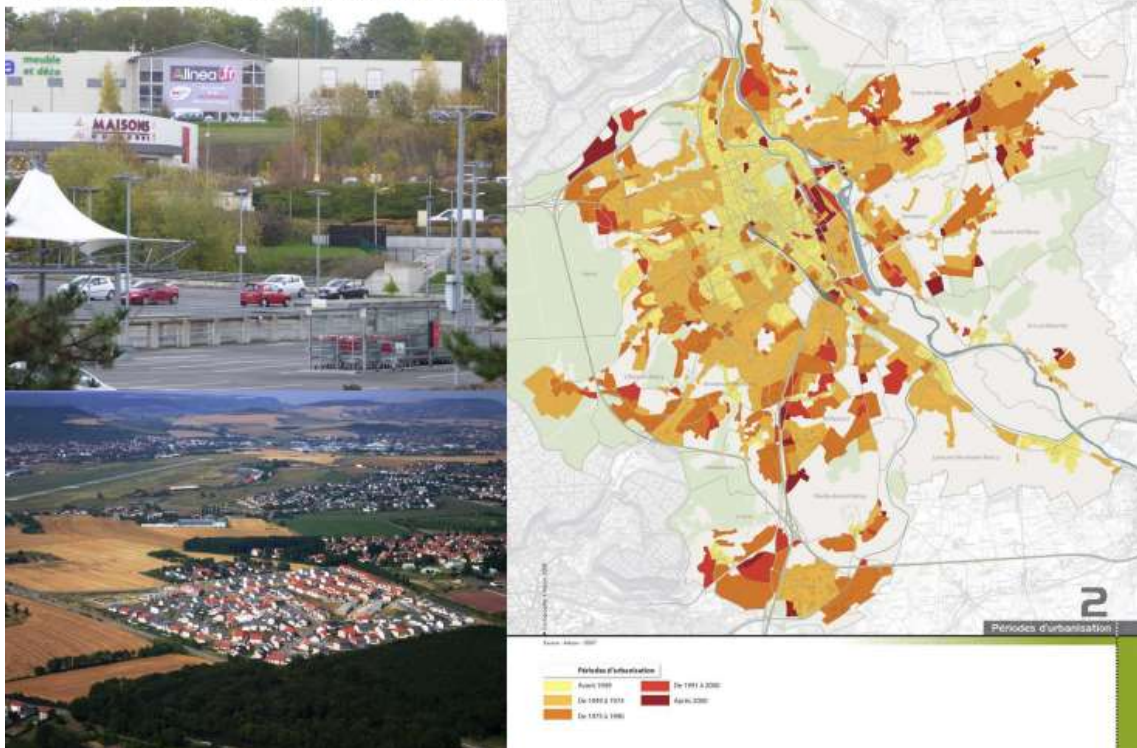


3 – la ville par pièces – les gisements d'invention d'une ville productive – quelles perspectives ?

Qu'est-ce que fabrique la ville par pièces? On a 40 ou 50 ans de fabrication d'un habitat diffus. On n'a pas construit la ville, on a produit des maisons. Et c'est complètement différent, me semble-t-il. Personnellement, j'ai été élevé dans une maison présente dans le périurbain lorsque j'étais adolescent. Mais depuis, c'est notre système de société qui a fabriqué de nouveaux types de quartier.

La ville péri-urbaine : une ville par pièces

→ Produire des maisons ou construire la ville (la vie)



Sur cette carte, on voit, en jaune pâle, la ville qui s'est construite du XI^e siècle jusqu'en 1950. Et tout ce qui est représenté dans les différentes catégories d'orange, on est plutôt dans la ville construite durant les 40 ou 50 dernières années, donc, de façon générale, dans la période consumériste, en énergie, sols, dans toutes les ressources possibles et imaginables. Et c'est de cette période dont il va falloir sortir.

La ville péri-urbaine : une ville par pièces

→ Produire des maisons ou construire la ville (la vie)



Les bilans qui ont pu être faits sur la fabrication de cette ville, d'autant plus qu'il y a des gens qui y habitent, qui a créent des systèmes associatifs, sont d'autant plus fort qu'il y a aussi un regard d'appropriation. Il faut aussi regarder avec une certaine bienveillance ces quartiers. Et en même temps, ces quartiers fabriquent quelque chose qui n'est pas dans la tradition de la ville européenne qui était l'organisation de notre citoyenneté. Et cela entre en conflit directement avec toutes les publicités des grands distributeurs. Or ces distributeurs s'installent dans ces systèmes périurbains et leurs publicités vendent exactement l'inverse de l'espace dans lequel ils s'installent. Ils nous font croire que c'est là où se trouve la vraie vie.

→ Produire des maisons ou construire la ville (la vie)



Produire des maisons ou construire la ville (la vie).

Raymond Depardon a montré le télescopage d'images qui caractérisent la France actuelle. Il avait fait le tour de France dans un petit combi Volkswagen. Et il avait photographié la vraie France. Ce que l'on voit ici est en Meurthe-et-Moselle, pas exactement dans la ville de Nancy. Cela montre le télescopage entre deux mondes ou deux sociétés. Et ce qui est intéressant maintenant, c'est que notre paysage, notre espace périurbain, rend compte d'un système qui, à un moment donné, n'a aucune raison de faire que notre paysage ou notre système de société, dans 10 ou 20 ans, soit le même que celui d'aujourd'hui. On peut avoir l'impression que c'est figé, mais ce n'est pas du tout ce qui se passe actuellement. On voit bien comment les paysages, à un moment donné, ont rendu compte de basculements.

Dans ce que l'on voit, est-ce une absurdité ou seulement l'expression d'une volonté sociétale? Si vous habitez par exemple dans une maison qui se trouve à la périphérie d'un tel ensemble et que votre copain habite dans l'ensemble voisin, le système d'organisation fait que vous êtes obligé de suivre un cheminement très long pour aller le voir. Et pourtant, vous habitez à 20 mètres l'un de l'autre. Je pense que nous nous trouvons, dans l'organisation du territoire, dans de telles absurdités absolues. On est désormais aux antipodes de la ville passante du XIX^e siècle. On n'est plus dans la ville « marchable ». Et C'est peut-être cela qui, à un moment donné, faisait la capacité de cohabiter dans des conditions intéressantes.



Cette autre commune se trouve dans le nord du département de la Meurthe-et-Moselle. Le maire m'avait appelé en me disant qu'il avait un problème. Les gens du lotissement ne parlaient pas aux gens du village. Évidemment, on pouvait se poser la question de savoir quelle en était la raison. Il y a des raisons individuelles et collectives à cette question de l'absence de citoyenneté. On fait ici le constat, mais *a posteriori*, qu'il aurait été nécessaire d'anticiper sur de telles questions.



La dimension collective :

L'espace public se déplace ? Lisières limites ? Nouvelle connivence entre « habiter et produire »... ^[L]_[SEP]

Résider ou habiter ? ^[L]_[SEP]

On voit bien comment cette façon d'habiter a fabriqué des barrières, y compris sur des rues qui ont été privatisées et cela n'existe pas seulement aux États-Unis ou au Brésil. Cela existe

aussi chez nous. Ce genre de chose apparaît lorsqu'il y a l'idée qu'il faut se protéger des autres ou de la différence. Et envoie également cela avec la photo qui se situe à gauche, aussi de Raymond Depardon. On voit bien qu'on s'est mis à distance de la rue. On se souvient alors du petit jardin qui se trouve devant les maisons de la rue Félix Faure de Nancy. Ici, la personne qui passe dans la rue n'a aucune chance de pouvoir discuter avec la personne qui est dans sa cuisine en train de faire la soupe. Alors que cela est absolument essentiel. Qu'est-ce qui fait qu'à un moment donné, on peut être dans cette capacité d'échange? Et cela est extrêmement important. Cela est lié à une violence absolument incroyable.



Aujourd'hui, je suis assez convaincu que l'espace mixte se déplace. Il va donc falloir réfléchir à la façon dont cette ville, laquelle une grande partie d'entre nous habite, peut réinventer un espace public.



Une science du lien et de lisière à réinventer ?

Peut-être doit-on reconnaître que dans les tissus anciens des villages autour de Nancy, il y avait une science du lien qui était incroyable. Des liens existaient entre l'endroit où on habitait et celui où on travaillait, par exemple dans le jardin. C'était aussi le cas pour le lavoir. Il y avait des petits passages bordés par des murs et tout le monde aujourd'hui est d'accord pour dire qu'ils font partie du patrimoine. Mais on trouve cela aussi dans le patrimoine urbain. Et dans Nancy, il y a encore de multiples petits chemins analogues. Ils sont souvent cachés dans le tissu urbain. Mais ils font partie de notre territoire. Je pense qu'il y avait une capacité à avoir des connivences entre ces éléments vitaux qui étaient d'habiter et de se nourrir. Et je me pose la question de savoir s'il n'y a pas là des choses prometteuses pour la suite. On peut essayer de le montrer.



L'espace public se déplace ? Lisières limites ? Nouvelle connivence entre « habiter et produire »... [SEP]

Habiter autour d'un rond-point... ou autour d'un verger, d'une mare, d'une prairie ? [SEP]

Aujourd'hui, on peut habiter autour d'un rond-point. On est alors à proximité de l'endroit où on stationne la voiture. Mais peut-être, dans les enjeux de demain, je pense que nous avons une responsabilité collective dans cette affaire-là, est-ce que l'espace public ne sera plus justement constitué de ronds-points. Il pourrait être constitué de vergers comme dans le quartier de Biancamaria où j'ai eu la chance de travailler. Il pourrait aussi se constituer autour d'une mare. Dans une commune, à côté de Saint-Dié, un travail est en train de se faire dans ce sens. Un projet est en train de se développer autour de ce principe-là. Il y a un architecte qui s'appelle Philippe Madec. Il est très engagé sur ces questions. Il a travaillé sur la Bretagne. Il dit quelque chose d'assez beau. Il dit : "aujourd'hui, habiter en front de mer, et quand on a la chance d'habiter sur le littoral, c'est une chance absolument inouïe qu'est-ce qu'il y a un rapport à l'horizon. Pourquoi le fait d'habiter en front de terre ne serait pas également une chance inouïe ?" Aujourd'hui, les limites entre villes et campagnes sont d'une extrême brutalité. Elles sont également d'une médiocrité absolue.

La ville péri-urbaine : une ville ouverte

- Lisières urbaines – frontalité et brutalité – incompréhensions et nuisances partagées
- Construire des « fronts de terre » - mettre en scène les solidarités « ville-campagnes »



C'est le dernier lotissement arrivé qui crée cette limite. Et on pourrait se poser des questions et c'est là-dessus qu'il travaille. Ces espaces devraient être des espaces partagés et publics.



Réparer le péri-urbain ? ^[1]_{SEP}

Lisières vivantes et enjeux « urbains » pour le XXI^e siècle ^[1]_{SEP} (préserver la ressource sol, sauver la biodiversité, créer les « places Stanislas » du XXI^e siècle à partir des enjeux contemporains ? ^[1]_{SEP})

Il devrait y avoir là des espaces de haut niveau. Et peut-être la place Stanislas, par laquelle j'ai commencé mon propos, est-elle évidemment un lieu central, historique, un lieu absolument essentiel. Et peut-être aujourd'hui que la ville qui s'est développée et qui s'est multipliée par 8 ou 10 pour ce qui est de l'espace, pourrait s'organiser autour d'autres lieux. Et je crois assez à cette idée qu'on pourrait imaginer que les lisières deviennent de nouveaux espaces publics. Pourquoi?



Parce que les lisières mettent en scène des fonctions essentielles de la vie qui sont habiter et produire. Et peut-être que, si on regarde avec un peu de bienveillance l'étalement urbain et le périurbain, sans les stigmatiser comme étant une catastrophe, cela fait partie de notre histoire, c'est quelque chose qui existe, c'est quelque chose qui a été l'expression d'un système de société à une époque dont on va sortir inévitablement dans les années qui viennent et peut-être les nouveaux espaces publics, les nouvelles place Stanislas seront ces espaces.



Retrouver des valeurs liées à la proximité, au partage et à la cohabitation ^[1]_{SEP}
Gérer autrement les ressources rares et chères (sol, énergie, biens de consommation).

Et puis bien sûr cela pose la question de l'hybridation et de la diversité et donc la nécessité de revenir aux faubourgs qu'on d'évoquer au départ comportant les diverses fonctions d'un territoire. Et l'on voit bien qu'il y a de nombreuses choses qui vont évoluer. J'étais mardi à une rencontre de la région Grand Est avec des élus. Parler de la propriété foncière et de l'arrêt de l'artificialisation des sols. On voit combien tout cela va nécessairement modifier nos modes de vie.



La citoyenneté est aussi liée à la capacité de gérer des « communs » dans l'intérêt.

Et il faut bien interroger la question de l'habitat. Et en particulier, celle de l'habitat individuel. Et cela se fera d'une part en raison de questions de ressources, des sols, mais aussi en fonction du pouvoir d'achat. C'est un sujet dont on parle beaucoup en ce moment. Peut-être que les solutions seront de mutualiser. Mutualiser, c'est aussi voisiner. Et c'est donc cohabiter. Il convient donc peut-être poser la question de ce qu'il convient de mutualiser. Tout ce qui est mutualisable devrait l'être dans les années qui viennent. On voit ici un projet qui a été réalisé dans un parc de Longwy Nord avec des ressources locales. On voit deux maisons individuelles avec, au milieu, un espace partagé qui est à la fois producteur d'énergie, un garage, un atelier et une salle de jeux pour les enfants. On s'est posé la question : Qu'est-ce qui fait que je peux être chez moi tout en étant avec ? Ce sont là des sujets extrêmement importants.

La dimension collective : hybridations programmatiques et mutualisations
La citoyenneté est aussi liée à la capacité de gérer des « communs » dans l'intérêt

- Retrouver des valeurs liées à la proximité, au partage et à la cohabitation
- Gérer autrement les ressources rares et chères (sol, énergie, biens de consommation..)



Évidemment, on voit bien que dans la culture rhénane, mais également dans les pays scandinaves, et cela est en train d'arriver en Alsace et également un peu chez nous, la question de l'habitat participatif peut se poser. C'est une autre façon de vivre ensemble. La question est là aussi de savoir ce que l'on peut partager à la fois pour des raisons sociétales, en raison de la nécessité de vivre ensemble, mais aussi pour des raisons très pragmatiques. Que peut-on mutualiser ?



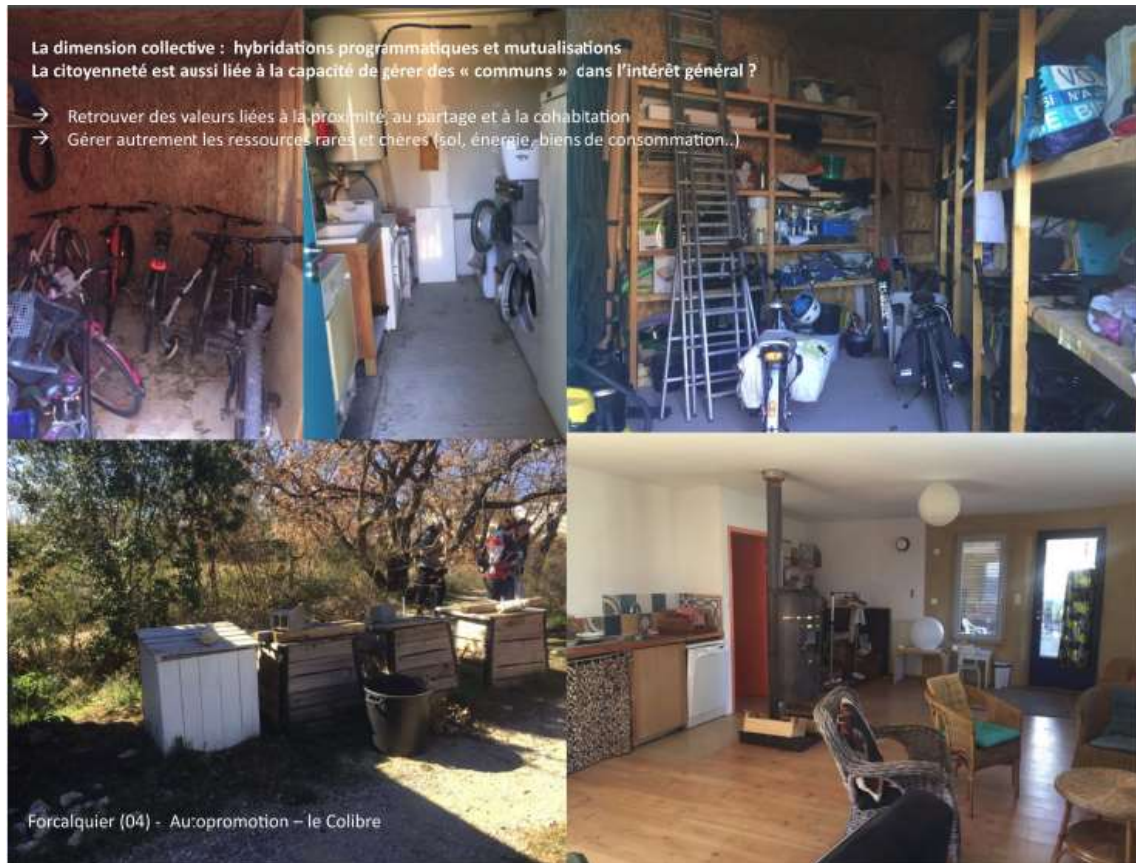
Avec quelques étudiants, nous avons travaillé, un peu par hasard, dans le sud de la France dans une commune qui s'appelle Forcalquier. Nous avons vu une opération qui venait de se terminer. Il y avait 13 logements sur 3000 mètres carrés de terre. C'est assez conséquent. Il y avait 13 familles mais ce qui était intéressant, qu'il y avait un groupe de personnes âgées, de 80-85 ans qui habitaient seules et à l'autre bout, il y avait une famille avec deux petits-enfants. Il y a donc là la question de l'intergénérationnel. Doit-on continuer à penser que l'on doit déléguer le vieillissement à des opérateurs privés ? Et je pense que, dans les derniers mois ou les dernières années, on a bien vu à quoi ce choix pouvait aboutir en matière de catastrophe. Une alternative pourrait être d'habiter autrement. Et on entrerait dans cette logique de liens intergénérationnels. J'ai appris, mardi lors de la réunion du Grand Est, qu'il existe un chiffre tout à fait intéressant dans le grand est. Vous savez quel est le pourcentage de familles avec des enfants. Il est de l'ordre de 25 %. On ne parle que de l'habitat des familles. Or c'est 25 % aujourd'hui de l'habitat. Cela veut dire que dans la plupart des familles, les enfants sont partis. Ou il y a des couples séparés, des personnes seules, des jeunes sans enfant, des personnes vieillissantes comme il peut y avoir par ailleurs des familles monoparentales. Il y a une très grande diversité de situations.



Penser qu'on peut modifier l'habitat, devient alors extrêmement intéressant. Dans cette opération appelée Colibres, clin d'œil évidemment à Rabi, il y a une maison partagée dans laquelle on va pouvoir réaliser quelque chose car il y a un salon, 2 chambres d'amis, un sauna. Actuellement, il y a une famille ukrainienne qui est accueillie en cet endroit.



On a bien sûr de l'habitat où chacun est chez soi et puis on va partager un certain nombre de choses, que ce soit un atelier de bricolage, une buanderie. Tout cela peut apparaître utopique. Mais si on ne se lance pas dans l'utopie, on n'avance pas.



Et si on ne le fait pas, les difficultés vont nous tomber dessus. Il nous faudra accueillir, dans les meilleures conditions, toutes les franges de la population. Car il faudra répondre à cet enjeu qui sera celui des ressources rares, de l'énergie, des sols. Il faudra sans doute retourner à l'idée de voisiner avec envie et désir.



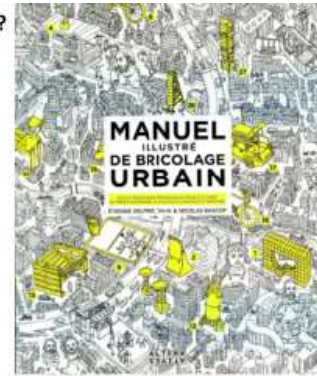
Une société vieillissante. Habiter ensemble et autrement ^[1] ou déléguer la gestion des personnes vieillissantes aux logiques de marché ?

Je l'ai dit, bien vieillir est quelque chose d'important comme l'avait signalé cette exposition d'architecture à Paris au début de l'année 2022.



Et je voudrais juste montrer cette opération de quelqu'un que j'aime beaucoup, Evelyne Mathis, qui est maire d'une commune qui s'appelle Velle-sur-Moselle. Il y a eu la recomposition d'une ancienne ferme qui existait dans le cœur du village. Elle a été transformée en habitat familial en duplex et 3 logements ont été créés pour des personnes vieillissantes du village qui ne pouvaient plus habiter chez elles. Mais elles voulaient rester au club de Scrabble, etc. Cette maison dispose d'un salon partagé. Et dans ce lieu, les personnes présentes ont pu remettre le buffet de la grand-mère et d'autres meubles analogues. C'est un lieu qui est tout à fait approprié. Et je pense que ces sujets sont les nôtres lorsque nous parlons de la notion de citoyenneté dont je parle par rapport à mon métier. Et ce semble absolument essentiel.

L'adaptation au réchauffement climatique des villes : une nécessité - une opportunité ?



Et puis on voit bien, et je terminerai par cela, qu'à un moment donné, notre travail à tous ce sera non pas de continuer à développer ou à agrandir l'espace bâti, mais à le reconsidérer ou à le bricoler, à transformer cet héritage qui nous a été légué. Et on peut le voir dans quelques images qui ont été mises ici ou là.

L'adaptation au réchauffement climatique des villes : une nécessité - une opportunité ?



La grande différence entre l'existant que chacun d'entre nous connaît et les propositions qu'on peut faire, cela dépendra aussi du climat urbain, des îlots de fraîcheur qu'il faudra créer, peut-être aussi un peu de jardins de production comme ceux qui pourraient être mis sur des toits. Par contre, le vrai sujet est à nouveau la question de la rencontre, du vivre ensemble dans une société dont on voit bien qu'elle arrive au bout de ses possibilités, d'une société qui a pratiqué la préemption de la ville, de son espace support par un mode de vie qui est à la fois consumériste et qui est aussi dans la vitesse permanente. Le retour vers une ville un peu plus lente, plus respectueuse des ressources que la nature nous offre sera aussi l'organisation d'une société plus partageuse et plus citoyenne.

- Nous devons faire du marketing sur d'autres façons d'habiter, pour accepter les différences autrement.
- On a les outils pour le faire et ainsi éviter des opérations assez médiocres. Comment créer des territoires capables de résister ? Il doit y avoir des capacités locales. Mais l'outil législatif doit se mettre au service des habitants et ce sera à eux de décider. Le réglementaire doit être au service des citoyens.
- Avez-vous des projets pour détruire les ségrégations des grands ensembles ?
- On continue de fabriquer des lotissements. La loi impose zéro artificialisation nette. On va donc réactualiser des espaces, par exemple ceux qui ne sont pas terminés qui sont des gisements incroyables.

11h30 / 12h30 : « Du sujet au citoyen »,

Hervé Marchal, professeur de sociologie à l'Université de Bourgogne.

Résumé : La question de l'identité est centrale dans les débats actuels. Il faut dire que les multiples identités par lesquelles nous tentons de nous définir produisent une multiplicité dont on peut se réjouir d'un point de vue culturel ou philosophique mais qui, du point de vue strictement politique, ne va pas de soi.

Car dès lors qu'on parle de citoyenneté, la question est de savoir dans quelle mesure l'identité de citoyen fait sens et de quelles manières ? La citoyenneté est-elle celle d'un *sujet universel* bénéficiant d'un *droit à l'indifférence* ? Est-elle celle d'un *sujet culturel* soucieux de s'ancrer dans un *droit à la différence* ? Il y a là sûrement une voie intermédiaire à penser.

Mais dans une société où chacun entend, de plus en plus, mener sa vie comme bon lui semble, autrement dit être l'auteur de son existence, la citoyenneté ne tendrait-elle pas à devenir celle d'un *sujet personnel* revendiquant un *droit à la singularité* ? De ce point de vue, ce sont les multiples supports identitaires concrets de l'individu qu'il faut prendre en compte pour espérer répondre à ses attentes en termes de reconnaissance individuelle. Et ce ne sont pas les mobilités croissantes qui nous amènent à vivre au quotidien dans de multiples territoires qui simplifient le problème. Car si les membres de la société actuelle peuvent s'exprimer politiquement (voter et s'engager dans la vie politique locale) sur l'espace où ils ont leur résidence principale, ce n'est pas le cas sur les autres espaces au sein desquels ils passent parfois beaucoup de temps et auraient sûrement des choses à dire (travail, loisirs, éducation, culture...).

Au final, le citoyen contemporain ne veut pas être défini de l'extérieur mais entend bien fonder sa reconnaissance en tant que citoyen à partir de ce qu'il vit, ressent et éprouve. Il veut être reconnu *en tant que* parent, habitant, consommateur, sportif, automobiliste, travailleur, croyant... C'est ici que peut se comprendre les difficultés à construire du commun, autrement qu'à partir d'identités radicales et étroites qui réduisent les appartenances communes à quelques traits grossiers et donc excluants.

Texte :

- ▶ La société ? La nation ?
- ▶ Ma culture ? Mon territoire ? Mon identité culturelle, historique et géographique ?
- ▶ Moi ? Mon espace intérieur de sens ? Mon identité personnelle ?
- ▶ Les autres significatifs, ceux qui comptent pour moi (famille) ?
- ▶ L'ensemble des êtres vivants et donc la vie ?
- ▶ La terre ?
- ▶ Dieu ?

Note : On est citoyen de quoi ? Par rapport à qui ? A partir de quoi ?

Je suis un peu interpellé par la communication précédente puisque cela fait 10 ans que je travaille sur le pavillonnaire ou la France périurbaine. Mais je ne vais pas répondre à ces thèses qui sont passionnantes.

Je vais commencer par une remarque sur mon titre. Quand on parle de citoyenneté, on parle de quoi ? On pose là une question qui peut paraître prétentieuse. Mais c'est peut-être là la question qu'il faut se poser. Elle est très difficile à aborder. Je vais donner quelques points de

repère pour ensuite avancer. La question est de savoir ce qui est sacré. Le sacré, c'est ce qui est indiscutable. C'est ce qui nous semble naturel. C'est ce qui nous semble ultime. C'est ce qui nous semble évidemment primordial. C'est quelque chose qu'on ne discute pas, qui se présente comme elle est. C'est cela le sacré.

Dans notre société actuelle, la question se pose de savoir si la société est sacrée. Nous, les sociologues, comme Emile Durkheim, répondons que c'est la Société avec un S majuscule qui est sacrée. Nous nous souvenons tous du discours d'Ernest Renan qui déclarait que la nation ne nous fait pas que du bien, pour lui, la Nation, c'est la société. Pour d'autres, le sacré, c'est quoi? Cela peut-être la culture, nos identités culturelles, ce que nous sommes. Pour d'autres, ce sont nos territoires. Il y a quelques élus ici et je ne sais pas si le Maire de Badonviller est présent. Ce n'est pas rien, le territoire. Il y a des personnes pour lesquelles le territoire est au centre de leur vie. Il est fondamental à leurs yeux.

Mais cela peut être aussi le moi, mon espace intérieur de sens. Le sacré peut donc se concevoir selon différents étages qui sont sans cesse réorganisés depuis une cinquantaine d'années, sinon plus. Aujourd'hui, ce n'est plus la société qui est sacrée. C'est moi. C'est ma vie. Ce sont mes valeurs. C'est ce que je pense. Ce sont mes projets, ce que je veux. Vous pouvez me demander sur quoi je m'appuie pour dire cela. Dans une société comme la nôtre qui est hyper-connectée, où il existe de multiples référentiels identitaires, de multiples cadres de sens, dans une société sans cesse balayée par des informations, jusqu'à preuve du contraire, il revient à une seule instance de dominer, c'est nous-mêmes en tant qu'individus. C'est un fait social, pour moi, extrêmement important. Quand on parle d'un individualisme, il ne s'agit pas de l'égoïsme. Une société individuée, cela veut dire quoi? C'est une société où l'individu se met lui-même au centre parce qu'il n'a pas le choix.

On le voit très bien chez nous étudiant. C'est quoi l'identité? Ce n'est même plus notre corps qui la détermine. S'il s'agit de notre identité sexuelle, on peut voir des choses curieuses. Je suis un homme et je peux dire que je suis une femme. La transformation peut mettre 3 ans, me faire souffrir et me coûter très cher. Mais elle est possible. Ce n'est même plus mon corps qui garantit mon d'identité sexuelle. C'est bien l'individu qui doit donner du sens à ce à la fois à ses pulsions sexuelles et qui doit définir ce qu'il est. Et ceci vrai pour tout. Il n'y a plus de hiérarchie et nous parvenons à définir, tant bien que mal, ce qui est, pour nous, du sens. Du coup, il y a un espace prend beaucoup de place aujourd'hui, c'est mon espace intérieur.

Mais il y a aussi les autres. On parlait auparavant d'Alexis de Tocqueville. Il disait que la famille avait un caractère sacré. C'était aussi le cas des proches. La famille est sacrée, on le voit bien dans les recherches sociologiques. Mais aujourd'hui, la famille n'est sacrée que quand elle me permet de faire ce que j'ai envie d'être. Quand la famille m'empêche d'être ce que j'ai envie d'être, et qu'elle devient un frein à mon épanouissement, cela devient un petit peu plus compliqué. Mais si la famille ne m'empêche pas de vivre, si elle est au service de mon épanouissement, cela va.

Mais d'une façon plus générale, il y a aussi tous les autres. Je ne parle pas de l'autre en général, mais de ceux qui, autour de moi, font sens. Peut-être qu'une loge maçonnique peut être sacrée pour moi. Si je suis dans mon club de foot, peut-être que c'est quelque chose de sacré pour moi. Ce sont des proches, mais les proches ne sont pas pour autant sacrés, parce qu'ils m'ont abandonnés, parce qu'ils n'ont pas été à la hauteur.

Alors, c'est quoi ce qui est sacré pour certains? C'est l'ensemble des êtres vivants, donc la vie. Cela peut aussi être la Terre avec un T majuscule, Gaïa. La terre, c'est simplement déjà l'humus. Ce n'est pas rien. Il n'y a plus d'humus, il n'y a plus rien. Pour certains, c'est sacré. Ce matin, avant de venir, j'ai pris ma voiture parce que j'habite dans le périurbain. J'écoutais France Culture. Il y avait un chef de tribu de Papouasie, de Nouvelle-Guinée, qui répondait que le sacré était pour lui l'ensemble des êtres vivants. C'est la terre, mais pour lui, ce sont des arbres. Des arbres et les insectes, nous ne sommes qu'une forme de vie parmi d'autres. Là,

vous pouvez oublier l'espace du sens intérieur, la société ou la nation, cela ne fait pas de sens pour lui. Cela peut-être chose au sens de territoire, mais il ne s'agit pas du tout du territoire au sens administratif avec un périmètre.

Donc, il y a des conflits de sacralité. Mais pas seulement, il y a aussi des complémentarités. Dans un cas, ce qui est prioritaire, ce qui est prioritaire, c'est la protection des arbres ou d'autres formes de vie. C'est une autre forme de sacrés. Greta Thunberg a sensibilisé à cela. Si on était dans un autre cadre, il serait possible que le sacré soit Dieu. Si on était peut-être des philosophes, par exemple rationalistes, le sacré serait la raison. Si on était cartésien, si on était Auguste Comte, le sacré serait la science. Cela pose des problèmes parce que, du coup, on se sent citoyen de quoi? Est-on citoyen de la terre, parce qu'on respecte ses proches, parce que j'appartiens à une société qu'on dit républicaine, parce que j'appartiens à un territoire qui fait sens pour moi? Il y a des questions qu'il faut poser. Mais on sent aussi que tout cela peut s'articuler et que ce n'est pas exclusif. Et cela complique la donne.

Et face à tout cela, il faut simplement écouter. La chance que l'on a, quand on est universitaire, c'est qu'on passe beaucoup de temps avec de jeunes personnes. On voit au moins une centaine d'étudiants au cours d'une même année. Et la sacralité se déplace. Dans un amphithéâtre, durant mes premières années à l'université, pour certains, il y a des évidences. Ils sont plutôt en bas d'une hiérarchie ontologique possible, ce qui est sacré, c'est la terre. Pour d'autres, ce n'est pas cela du tout. Ils n'en ont rien à faire. Cela peut être la nation même s'ils ne sont pas nationaliste. Et leur choix ne recouvre pas du tout un conflit de génération. L'identité nationale devrait t'être une identité ultime. Ils pensent comme si l'identité nationale devait recouvrir tous les horizons de sens. C'est comme si on se levait en chantant la Marseillaise. C'est une forme guider, mais, après tout, on peut aussi postuler cela.

Citoyenneté et territoire

De quelques mutations de fond :

D'une **société totalitariste** (excès de commun) à une **société parcellitariste** (défaut de commun) (A. Caillé) : l'important est de respecter mon point de vue, de me respecter *en tant que...* automobiliste, homosexuel, parent, sportif de haut niveau, femme... Ce qu'on gagne en respect des singularités de chacun, on le perd en respect de ce qui nous relie !

D'un régime de **l'égalité juste** (égalité des conditions sociales, des classes sociales) à un régime des **inégalités justes** (égalité des chances des individus) (F. Dubet) : chacun a sa chance, tant mieux pour qui réussit, il le mérite ! On tait du coup les inégalités de départ...

D'une **société concentrée** à une **société dispersée** (E. Le Breton) : archipélisation des lieux et engagements sociaux à travers de multiples territoires géographiquement éloignés les uns des autres. Quels contours de la citoyenneté dans une telle société en pensant les droits, non seulement des **habitants**, mais aussi et surtout des **passants** ? Quels droits pour les citoyens mobiles et donc pour respecter le vécu des individus dispersés ?

Je voudrais maintenant revenir sur trois textes récents que j'ai pu lire. Le premier est d'Alain Caillé. C'est un texte qui a à peu près une semaine. Il n'est pas encore paru. Et Alain Caillé nous dit que nous sommes en train de passer d'une société totalitariste à une société parcellitariste. On passe en ce moment de l'excès de commun ou défaut de commun. L'excès de commun, c'est une société que je n'ai pas véritablement choisie. On me l'impose. Tout vient de la société ou de l'État, des choses qui sont au-dessus de moi. Et Alain Caillé dit que

tout cela est fini. Cela est insupportable pour la plupart d'entre nous. Parce que nous voulons être les auteurs et les acteurs de notre vie. Et Alain Caillé constate que nous sommes passés de l'autre côté. C'est ce qu'ils appellent une société parcellitariste. Elle se caractérise par un défaut de commun.

Une telle société parcellitariste a ses avantages. Mon point de vue être parfois disséqué par quelques-uns, on le voit bien sur les réseaux sociaux. Je pense. Cela existe. Et je le constate puisqu'il y a des émissions de radio ou des émissions de télévision qui sont faites par des auditeurs. Et ce ne sont nullement des experts. Mais, en face d'experts qui apportent des enquêtes rigoureuses, on sait très bien que ce ne seront pas ces derniers qui l'emporteront. Chacun pense qu'il a le droit d'exister. Il peut imposer son point de vue. Chacun pense "en tant que". Cela pose un immense problème. Et cela la situation de la citoyenneté où chacun peut penser également "en tant que".

Je viens en tant que femme, en tant qu'homme, en tant qu'handicapé, en tant qu'homosexuel, entente hétérosexuel, en tant que blanc, en tant que noir, en tant que cycliste, en tant qu'automobiliste, etc. À l'université, nous avons les étudiants qui viennent "en tant que". "Je suis handicapé, donc j'ai droit à". Il faut alors revoir tous les examens puisque nous nous entendons dire : Oui, mais moi, je suis handicapé. Il n'y a pas de souci sinon celui qu'il ne faut pas dire handicapé. Je ne suis absolument pas hostile à cela.

François Dubet reconnaît, de son côté, l'existence d'un mille-feuilles identitaire. Il existe de multiples identités. Ce n'est pas grave cela. Ce qui est grave, c'est de n'être reconnu que comme "en tant que", avec une seule identité. Car si on peut avoir tendance à ne considérer les autres que comme n'ayant qu'une seule identité, il devient difficile de s'entendre. Dans ce cas, en fait avec ces "en tant que"? Comment peut-on situer du commun avec des "en tant que"? J'habite en tant que pavillonnaire. J'habite donc à la campagne, je suis identifié en tant que pavillonnaire. Mais, si on s'arrête à l'identité sociale de pavillonnaire, les choses deviennent très compliquées et je n'ai pas aujourd'hui la recette. Dans une société parcellitariste, il y a de nombreuses identités antagonistes. Il y a la tendance à croire, sur le moment, que l'autre n'est que l'identité apparente qu'il se donne. Il n'est que cela, il n'est qu'un pavillonnaire. En ville, alors que je circulais un jour en voiture, je me suis fait engueuler par un cycliste et ce n'est pas un problème générationnel, il était plus âgé que moi. Je lui ai dit de respirer un peu. Il y a des travaux que je ne connaissais pas. Je n'étais plus alors qu'un automobiliste. Pourquoi pas? Cela ne me dérange pas mais j'étais juger "en tant que".

Dès lors que l'on a des identités très particulières, il est difficile de s'entendre. L'identité est toujours multiple. On est et ceci et cela, et cela, et cela. François Dubet nous dit autre chose. On est aussi "en tant que", mais pas seulement. Il dit qu'on est passé d'un régime d'égalité juste à un régime d'inégalité juste. On avait auparavant, et beaucoup de gens étaient très sensibles à ces questions, un régime de classe sociale. Il s'agissait d'inégalités de départ et je pense que ce que François Dubet dit à cet égard est parfaitement justifié. Les inégalités étaient acceptables à condition qu'on soit dans une société juste où chacun avait sa chance. Si l'autre réussit, tant mieux pour lui s'il le mérite. Mais c'est même tant mieux pour lui s'il ne le mérite pas. Et c'est ce que Dubet appelait, dans un petit livre, la préférence pour l'inégalité. Il faut admettre que beaucoup sont dans ce registre-là.

Quand on parle d'héritage dans notre société, on devient hystérique dès qu'on parle de cette question-là. "oui, mais c'est sa famille, tant mieux pour lui". On peut donc accepter les inégalités. Mais la question est de savoir comment on fait avec ses inégalités pour la citoyenneté? Il faut se poser cette question. Et ce n'est pas simple du tout. Et ce que dit Dubet, c'est que l'on taise de plus en plus les inégalités de départ. Cela concerne les inégalités des chances. Dubet est bien placé pour savoir les évaluer dans l'école républicaine.

Eric Le Breton dit qu'on est passé à une société concentrée, c'est moi qui l'appelle ainsi. Mais lui, il appelle cela une société dispersée. Cela est intéressant. Prenons un exemple. On va à

Badonviller. On a des logements habités et d'autres qui sont des résidences secondaires où on se projette pour vieillir. On peut classer les personnes propriétaires de ces logements à partir de leur logement actuel qui se trouve souvent dans une grande ville ou à proximité. C'est là où vous votez, c'est là où vous avez votre résidence principale. Mais la résidence principale est uniquement administrative. Mais quand la personne cherche à se définir, ce n'est pas nécessairement la résidence principale qui est principale. C'est la résidence secondaire. C'est là-bas qu'on se sent bien. Ces personnes pourraient avoir l'intention d'aller voter du côté de Badonviller puisque c'est là-bas qu'elles souhaitent avoir un pouvoir. Cela peut être plus important que de voter là où on a un travail et encore des enfants à la maison. Parce qu'on dit Éric Le Breton? On est des passants. On est des personnes mobiles. On prend le TGV le lundi matin à Nancy et donc, le TGV on l'habite. Et on peut le faire plusieurs fois par semaine. Est-ce qu'on est citoyen du TGV? Dans quelle mesure on peut s'exprimer pour dire certaines choses? Je peux me prendre comme exemple. Je suis professeur à Dijon. Je passe 4 jours par semaine dans cette ville. Ce n'est pas rien. Je ne vote pas du tout là-bas. C'est là-bas que je passe le plus de temps. Et je vote dans ma petite commune non loin de Nancy où personne ne me connaît. Personne ne me connaît parce que personne ne porte d'intérêt à ce que je suis. De plus, passer les weekends dans une maison qui ne serait pas trop loin de Badonviller, dans les Vosges par exemple.

Ce que dit Éric Le Breton, c'est que nous sommes dans des sociétés mobiles. Nous sommes en permanence des passants et on nous demande de voter uniquement à un endroit. On peut donc ne pas être considéré comme citoyen d'endroits, où on dort, où on s'investit professionnellement, où on travaille avec des amis et finalement, on ne vote pas. Et moi, j'aimerais bien voter à cet endroit là où je passe du temps. En plus, j'y dors. La, je pose des questions très fortes sur la citoyenneté. Quels sont les droits des citoyens mobiles? Si on n'est pas mobile, il est difficile aujourd'hui de supporter la pression.

Citoyenneté et territoire

Que faut-il entendre par « culture nationale »?

- ▶ Une culture **au dessus** de chacun qui constitue un cadre commun auquel tout le monde devrait s'identifier ? (universalisme) : citoyenneté abstraite et recouvrante définissant un référentiel à assimiler
- ▶ Une culture **à côté** de chacun à partir de laquelle chaque individu bricole son identité politique sens large (subjectivisme) : citoyenneté subjectivée et bricolée à partir de multiples supports identitaires
- ▶ Une culture **entre** chacun d'entre nous qui est toujours remise sur le métier, vivante, toujours susceptible d'être « mouvementée » ? (relationnalisme) : citoyenneté en formation et expérience débouchant sur de nouvelles citoyennetés... (Dewey, Arendt : c'est dans l'action que se forme le commun) ; penser pour une « citoyenneté active » ?

Note : Nation culturelle et nation politique

Je peux maintenant poser une autre question. Et y répondre, ce n'est pas facile. Qu'est-ce qu'on entend par culture nationale? Bien sûr, culture tout court, la réponse aurait été plus facile. Mais il s'agit bien de la culture nationale. Est-ce qu'on entend par là une culture qui est au-dessus de chacun? On serait alors dans l'universalisme. On serait alors comme dans une sorte d'assimilationnisme. Dans ce cas-là, la culture serait vue comme quelque chose qui est

collectif. Ce serait quelque chose qui serait au-dessus de nos têtes. Ça serait une entité, un référent au-dessus de nous. Ce serait un avantage extrêmement intéressant. Cela définirait un cadre abstrait qui serait aussi un cadre égalitaire. Ce serait pas mal d'avoir un cadre qui se situe au-dessus des individualités et qui formulerait aussi bien des droits que des devoirs pour les individus qui serait égaux de ce point de vue-là. Cela irait. Il n'y aurait pas de souci. Mais vous savez bien qu'aujourd'hui, on n'a pas envie d'être réduit à un cadre abstrait. Mais je ne suis pas que cela et si vous me dites que je ne suis que cela, qui êtes-vous pour me dire cela? Car nous devons aussi être des individus qui doivent être respectés dans toutes leurs individualités. Donc, cela ne suffit pas.

Dans ce cas, la culture nationale est-elle une culture qui est à côté de chacun? La culture nationale fait partie de ce que j'appelle les supports identitaires. C'est ainsi qu'à certains moments, je vais mobiliser la culture nationale. Je suis français, je prends le TGV. On va en vacances en Espagne ou en Italie. Effectivement, à un moment donné, l'identité nationale devient une identité que je convoque. Je deviens alors tout à fait citoyen de la nation. Cela marche pas mal aujourd'hui parce qu'il s'agit d'une identité subjectivée. C'est moi qui décide. Je donne du sens. Or, qu'est-ce que je mobilise? C'est la référence à la culture nationale. Et quand est-ce que je me sens, pourquoi pas, citoyen? Et je peux bricoler cela à partir de multiples supports identitaires. Il faut bien comprendre alors que la culture nationale n'est plus quelque chose au-dessus de ma tête, mais qui est vu comme existant à côté de moi et que je mobilise en fonction de ce que je vis.

Mais il y a une autre façon semble-t-il, de penser cette culture, et je ne suis pas sûr qu'il n'y en ait que trois.

La culture nationale peut être aussi une culture qui existe entre chacun d'entre nous et qui est toujours remise sur le métier. On est alors dans une conception qui est ni universaliste ni subjectiviste. On est dans une conception relationnaliste. Et alors, on voit les choses très différemment. La culture se forme à travers les relations sociales. Ces relations peuvent être plus ou moins durcies à travers des dispositifs juridiques ou pas. C'est ainsi que se construit sans cesse ce qu'on peut appeler la culture nationale. La culture est vue ici non pas comme une sorte d'être au-dessus de ma tête, figée et statique, qui serait un moule qui me précéderait, mais comme quelque chose qui est sans cesse reconstruit, redéfini, reformé, transformé par l'ensemble des relations. C'est alors un tout autre référentiel. Et hier après-midi, quand j'étais au festival de sociologie à Épinal, des chercheuses nous ont exposé le cas de Saint-Étienne où il y a beaucoup d'associations qui ont le projet d'occuper l'espace public : Comment peut-on des villes qui sont pleines de potentialités? C'est la troisième sens de cette culture nationale. Pour illustrer, je me permets de vous donner les noms de deux auteurs, Bruno Latour ou Hannah Arendt, qui disent une chose un peu similaire. Cette dernière disait que c'est dans l'action que se forme le commun. Donc ici, c'est un commun ou une citoyenneté en formation, expérimentée à travers de rencontres, de multiples scènes de la vie sociale. Et au passage, je me permettrais un petit commentaire. Souvent on dit que c'est informel. Mets l'informel est informel pour qui? Mais qui je suis pour parler à la place de l'autre? Parce que pour l'autre, c'est la forme même que prend sa vie. Je porte un jugement de valeur en disant que ce qu'il fait est informel, mais pour lui, c'est sa vie. Donc dans ces débats, il peut y avoir des formes de violence symbolique.

Il peut y avoir des dénis de reconnaissance en face d'autres formes de vie, d'autres formes d'habiter, d'autres formes d'engagement. Et cela nous piège si nous pensons que l'informel est illégitime. Si c'est une forme de vie qui existe, le but des acteurs politiques devrait être d'aider à formaliser un peu plus ou davantage. Même si souvent, il n'y a pas grand-chose à faire.

Je pourrais lire une petite note sur nation culturelle et nation politique. Ce n'est pas du tout la même chose. Parce que "nation culturelle" bien souvent être lié à nationalisme alors que "nation politique", cela peut exister sans l'être.

Quelle politique de citoyenneté ?

- ▶ Une **politique de l'égalité** synonyme de droit à l'indifférence généralisée ?
Risque de négation des particularités culturelles mais affirmation d'une égalité de tous.
- ▶ Une **politique des identités** synonyme de droit à la différence excluante ?
Risque de négation de tout cadre commun mais reconnaissance des identités culturelles.
- ▶ Une **politique des altérités** synonyme de droit aux différences incluanes ?
Risque de liquéfier tout cadre commun mais autorise à penser l'émergence de communs d'apprentissages des différences

Quelle politique de citoyenneté ? J'avais écrit en 2010 un petit ouvrage qui posait plusieurs questions. Est-ce qu'il faut une politique de l'Égalité? Certainement oui. Cela comporte un certain risque. Est-ce qu'il faut une politique des identités? En Amérique du Nord, cela fait rage. La question est très compliquée. Parce qu'avec la politique de l'égalité, j'ai droit à l'indifférence généralisée. Cela, c'est l'égalité inconditionnelle garantie par un État de droit. Avec la politique des identités, il y a un droit à la différence. Et je dirais même, de façon son provocatrice, à l'identité différenciante. Il est difficile de dire cela dans n'importe quel milieu. Car on est en présence de sujets passionnels. On peut facilement se faire insulter. Je peux affirmer telle ou telle identité, mais ce n'est pas parce que je l'affirme que j'exclu les autres. Je peux me sentir appartenir à telle culture appartenir à quelle culture ou à telle l'autre. Et si on explique cela, une politique de l'identité n'est pas à mettre à la poubelle. Cela permet d'éviter l'écueil des communautarismes. Je me souviens qu'avec une collègue qui s'appelle GülçinErdi avec qui j'ai mené une recherche en 2017- 2018, dans la ville de Tours, nous avons vu de nombreuses personnes qui se réclamaient d'une identité culturelle. Mais quasiment toutes et tous étaient aussi républicains. Il était à la fois dans la revendication d'une identité culturelle avec des supports d'identitaires qui leur paraissaient fondamentaux à leurs yeux. On est alors en face d'une demande de droit, et fondamentalement de droit à l'égalité. Je ne dis pas qu'il faut faire du communautarisme, ni de l'universalisme, car d'autres solutions sont possibles. On peut conjuguer, par exemple, un peu les deux. C'est comme cela que j'ai été formé individuellement.

Une **société des altérités** (et non de l'égalité et des identités) semble la plus à même d'être en adéquation avec nos démocraties **de fait** individualisées et multiculturelles :

- ✎ Un **universalisme souple**, non abstrait mais qui se construit dans les relations concrètes (ou le conflit mais pas la guerre !)
- ✎ Un **culturalisme souple** qui rappelle ce que chaque culture donne : art, symboles, langue, traditions culinaires...
- ✎ Un **individualisme souple** qui répond aux exigences d'une société d'individus
- ✎ Une **société des alliances, des transactions** (et non des transcendances) où la trame commune découle de la possibilité d'un enrichissement réciproque
- ✎ Une **participation égale** de toutes et tous à l'espace public conditionnée par l'égal accès à celui-ci

Et donc faut-il une politique des altérités? La vie est bien faite parce que récemment, il y a eu un numéro de la revue du MAUSS. Il s'agit du mouvement anti-utilitariste en sciences sociales. J'ai relu ce numéro complètement. Il était en plein dans une discussion qui nous préoccupe aujourd'hui. Alain Caillé et Philippe Chanial, mais aussi d'autres, nous disent qu'il faut certainement penser une politique des altérités. Il existerait un droit aux "différences incluanes" (pour reprendre l'expression de Thérèse Courau). Le culturalisme a un inconvénient si on le délimite, c'est de nous empêcher de penser à un autre niveau abstrait. Je ne suis pas en train de produire un discours politique. Je réfléchis à partir d'un numéro qui fait 250 pages. Il s'intitule « Altérité ? Egalité ?, Plaidoyer pour un couple impossible ». Voilà ce qui ressort de la lecture de ces textes. Il ressort qu'on est de fait dans des sociétés à la fois individualisées et multiculturelles. Le « de fait » est fondamental et ne correspond pas un jugement moral.

La société des altérités (des hybridités) suppose **des arts de la conjugaison** :

- des **échelles de citoyenneté** : du micro-territoire à la Terre (à l'espace ?)
- des **natures de la citoyenneté** : La citoyenneté est à la fois celle d'un **sujet universel** bénéficiant d'un **droit à l'indifférence**, celle d'un **sujet culturel** soucieux de s'ancrer d'un **droit à la différence** (collective) et celle d'un **sujet personnel** revendiquant un **droit à singularité** (individuelle).
- des **multiples supports de sens** : être et un citoyen, et un employé, et un garçon, et sportif, et un hétérosexuel...

Dans un monde comme le nôtre aujourd'hui, celui qui ne croit pas qu'il s'agit d'un monde multiculturel se trompe. Et ce n'est pas uniquement parce qu'il y a des étrangers. Il suffit de se déplacer très peu pour aller au marché central de Nancy pour se rendre compte qu'on n'est pas à Badonviller. Et ce n'est pas non plus une histoire de culture nationale. Et ce n'est pas une histoire d'identité nationale. Ce n'est pas une histoire d'être français ou pas. On est pas un, on est divers. Et si vous les terrains à bâtir, en regardant les coefficients, vous voyez qu'on est pas dans le même monde. C'est tout ce que je veux dire. Cela est fondamental, c'est même absolument fondamental. Et c'est là où certains disent que c'est peut-être une politique d'altérité qu'il nous faut penser avec des différences incluanes. Le problème, et on le sait

bien, nous renverrait au sens du mot culture avant Jean Duby ou Hannah Arendt. Mais il y a le risque de liquéfier le cadre commun et c'est l'universel. Mais en même temps cela permet de penser l'apprentissage de l'universel et l'usage des différences. Et c'est aussi une confrontation à la vérité. Auparavant, on a parlé de Rousseau. Il y aura certainement un contrat à passer.

On est bien dans du multiculturel, cela à tous les niveaux. Déjà entre nous, nous sommes loin d'être d'accord sur ce qu'est la fidélité, sur ce qu'est l'euthanasie, sur ce qu'est l'avortement, etc. On est même loin d'être d'accord sur ce qu'est même le pavillonnaire. Tout cela est complexe. Tous les thèmes de société sont de fait individualisés. Donc, partir de là, qu'est-ce qu'on fait? C'est le moment où il faut penser à un universalisme souple. Cela veut dire quoi? D'accord, je suis universel. Il y a des droits fondamentaux. Il y a un droit à l'égalité. Mais un certain moment, évidemment, je vais respecter les différences. Ce n'est pas parce que je suis universaliste que je vais nier la culture de l'autre. Donc qu'est-ce que nous dit un philosophe comme Michel Terestchenko ? Il nous dit que nous sommes des universalistes inconséquents. Ceux qui sont universalistes dans leur vie quotidienne sont amenés à accepter et tolérer d'autres cultures. En parallèle, il faut un culturalisme souple. Cela veut dire quoi? Moi je défends mon identité culturelle, moi je pense que ma culture est importante. C'est important parce que cela correspond à la transmission de certains métiers manuels par exemple qui se trouvent au fin fond des Vosges. C'est ma culture, je la défends. Donc je suis dans une position culturaliste. Pourtant, parce que je dis cela que je suis opposé pour autant un traitement parfaitement égalitaire de toutes et de tous. Autrement dit, je suis un culturaliste inconséquent. Et si je fais une petite parenthèse, c'est même vrai pour les anthropologues. Philippe Descola qui est un immense anthropologue au Collège de France est un relativiste inconséquent. Il est choqué quand des tribus qu'il a observées pendant de nombreuses années dépècent des cadavres et le mangent devant lui. Il se réfère alors à des droits qu'il pense fondamentaux et universels. On est tous, et on peut en discuter dans un culturalisme souple peut-être aussi dans un universalisme inconséquent.

Est-ce qu'il faut un culturalisme souple qui réponde aux demandes des individus? Je réponds positivement. On aime bien être un individu qui est auteur et acteur de sa vie. Actuellement, je travaille sur des femmes âgées et nous menons des entretiens collectifs. "J'ai ma voiture et je fais du covoiturage avec des amies. Cela me permet de prendre ma vie en main". Cela ne signifie pas qu'on soit pris par des catégories. Je ne peux pas être caractérisée comme étant ceci ou cela. J'aide des personnes qui n'ont pas la possibilité d'acheter des voitures même au fin fond des Vosges. Et donc, ce qu'on fait? Nous prenons notre vie en main. C'est intéressant ce qui est dit lors des entretiens individuels. Qu'est-ce qu'elles nous disent? "Je veux gagner ma vie. Je veux faire mes courses là où je veux". Pourquoi on me dit là où je dois faire mes courses? Pourquoi on me dit là où je dois vivre? Nous voulons être auteurs de notre vie.

Mais il faut être souple, bien évidemment parce qu'on est pas autour tout seul. On vit avec les autres. Du coup, il faudrait peut-être penser à une société des alliances et des transactions. Et le pense là à ce qu'a écrit Maurice blanc. Ce sont des transactions, également autour de la notion de vérité. On peut être hostile à la voiture mais aussi reconnaître qu'elle permet de circuler la nuit en sécurité. C'est cela une transaction. "La trame commune résulte de la possibilité des enregistrements réciproques" avait dit quelqu'un d'un peu optimiste.

La dernière remarque n'est pas de moi. Elle vient de quelqu'un que je ne connais pas beaucoup. Il s'agit de Jacques Rancière. Il dit qu'il faut bien une participation de toutes et de tous à l'espace public conditionnée par un contrat. Il faut des artisans de la citoyenneté, de la conjugaison. Il faut articuler, mais quoi? Qu'on le veuille ou non, et cela a très bien été dit ce matin, il faut agir à différentes échelles de la Terre avec un T majuscule jusqu'à mon micro-territoire. Et cela peut même aller jusqu'à l'espace car nous avons à l'université de nombreux étudiants qui sont inquiets par la question des déchets, à leur avis trop nombreux dans l'espace. Il faudrait donc s'occuper de l'espace sinon ces déchets peuvent nous tomber dessus.

Pour le coup, l'espace peut devenir très rapidement un espace de citoyenneté. Pour le moment, quelques riches seulement peuvent y aller, pourquoi pas nous?

Ensuite, il y a des natures de la citoyenneté on est tous à la fois des sujets ou des êtres humains, des Hommes avec majuscule. Nous bénéficions d'un droit à l'indifférence, je n'y reviens pas. Mais bien évidemment, nous sommes aussi des sujets culturels. Nous ne sommes pas seulement des sujets abstraits définis par quelques droits. La morale fait partie de nous et elle est extrêmement importante pour nous. Et nous sommes aussi des sujets personnels.

Si on n'a pas tout cela en tête, c'est très compliqué parce qu'on puise dans un volet ou un autre et du coup vie des crises, on s'engueule et cela ne sert à rien. Car notre société est loin d'être simple. Mais elle est passionnante en même temps. Enfin, et c'est parallèle, on a tous de multiples supports de sens. Je parle en tant que sociologue, en tant que citoyen, en tant qu'habitant, en tant que propriétaire, en tant que mari, comme tous, j'ai de multiples identités. Chacun a sa propre épaisseur qui existe en lui.

Je rappelle qu'en philosophie, il y avait la faculté de sympathie, aujourd'hui parfaitement oubliée et que toute l'économie moderne, en particulier Adam Smith, avait particulièrement décrite lorsqu'il analysait l'économie libérale. Qu'est-ce que là ? C'est une qualité que possèdent tous les êtres humains que d'être affectés par l'autre. C'est tout. C'est humain et les psychologues ou les anthropologues nous disent que c'est une faculté humaine. Et en même temps, quand on pense au sujet personnel, on est sensible à l'autre en tant qu'être humain dans ce qu'il a dit universel. L'empathie et quelque chose de plus personnel. Je suis en empathie avec quelqu'un dont je connais l'histoire personnelle, ce qui vécu par lui. Et en même temps, il y a des droits spécifiques.

Et l'autre a d'autres valeurs morales que moi et je dois faire avec cela. Et si je ne fais pas avec, je ne sais pas comment on vit ensemble.

Penser une citoyenneté éthique :

- Un sujet universel : droits humains et sympathie

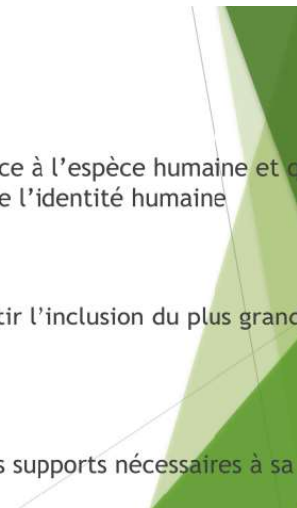
reconnaissance politique de ses droits humains fondés sur son appartenance à l'espèce humaine et rappelle que les droits de l'Homme vont de pair avec une réhabilitation de l'identité humaine

- Un sujet socio-culturel : droits spécifiques et tolérance

Reconnaissance des supports institutionnels destinés précisément à garantir l'inclusion du plus grand pour faire société ou assurer la cohésion sociale

- Un sujet personnel : droits individuels et empathie

reconnaissance de ce qui en fait une personne unique et singulière, et des supports nécessaires à sa subjectivation



► La citoyenneté est un concept abstrait qui :

- peut dénier les échelles intermédiaires ou les supports intermédiaires (associations, communautés, syndicats...) ;
- peut réduire l'individu à une seule identité ;
- peut être compromis par les processus d'exclusion, les dénis, les ostracismes et les inégalités (sociales, territoriales, économiques..)

Focus : Les inégalités territoriales, des entraves profondes à une citoyenneté altérée et altérante : à une société des altérités

La citoyenneté est un concept qui est abstrait et qui, en même temps, peut être tout à fait concret. Il faut bien comprendre que la citoyenneté vient de quelque chose qui est au-dessus. Mais il y a des supports et des échelles intermédiaires. Je n'ai dit que des choses classiques. Il y a de multiples autres instances comme les comités de quartier, les associations et c'est cela, vous le savez bien, qui fait aussi la citoyenneté "active". Tout cela est très compliqué et cela fait depuis 15 ou 20 ans que l'on travaille sur les supports identitaires sur lesquels on s'appuie pour se définir. Et il est insupportable aujourd'hui, tous, d'être réduit à un support identitaire d'autant plus que c'est souvent l'autre qui nous dit que c'est cela qui fait sens pour lui.

Nous étudiants sont dans leurs affects et ils ont appris à s'exprimer. Je trouve que cela n'est pas trop mal quelque part. Ils nous disent ce qui fait sens pour eux. Ils disent pourquoi ils sont là. Et ce qui fait sens pour un individu, nous n'avons pas à en décider. C'est à chacun de construire le cadre dans lequel il prend sens. Il y en a beaucoup aujourd'hui, l'environnement, il y a des collectifs étudiants qui s'en préoccupent et qui savent très bien ce qu'est la Terre avec un T majuscule. La société, elle vit. Vous allez me dire jusqu'à quand? Je ne sais pas. Même si les personnes sont souvent compromises par des processus d'exclusion. Tout à l'heure, je parlais des inégalités territoriales. On a aussi parlé de sociétés multiculturelles, on pourrait dire multi-géo-culturalo-économico je ne sais pas quoi. Je crois aujourd'hui qu'un enfant, au centre-ville de Badonviller, qui voit les magasins fermer, mais il ne faut pas faire un tableau misérabiliste, et qui voit ce qu'est la ruralité, sait très bien ce que sont les relations interpersonnelles. En même temps, il est numérisé, mais il n'est pas numérisé comme les autres. Il utilise peut-être Facebook, Tutto ou Instagram. Donc là, il faut être très clair, quand on parle de citoyenneté, moi, je veux bien. Je vais prendre un exemple. Il y a 3 ans, à Heillecourt, il y avait encore un terrain à bâtir. Il s'agissait de 1000 mètres carrés habitables ou constructibles. J'ai été voir. Il faut dire les chiffres. On était à 300 000 €. Si un pavillon se met sur ce terrain, un bien de 600 000 €. Je ne suis pas contre les riches. Je sais simplement que si l'on fait 50 km et que l'on va du côté de Blâmont, le même terrain à bâtir aujourd'hui coûte 15 000 € et encore, on aura du mal à le vendre. C'est tout, si on ne comprend pas cela, on ne comprend rien. Est-ce la grande société qui fait sens comme le dirait Tocqueville ? C'est très compliqué. Et quand on est sur des territoires où pas seulement économiquement et qu'on ne voit plus passer que les TGV ou les camions sur les autoroutes, effectivement, on se sent amoindri. Et c'est cela qu'il faut bien comprendre quand un enfant grandit. Il se sent moins citoyen, car quels sont les supports de sens qu'il mobilise et quels sont ceux qui ne mobilisera jamais parce qu'il n'y a pas accès ? Cela ne veut pas dire que tout va mal. Il y a plein de choses à penser.

Pascal Jacquemin : -Que penser de la citoyenneté ou son apprentissage dans le métavers ?

- Si on a un troisième sens, c'est ici que cela se passe. La réponse, elle est ici. C'est une question très compliquée. Le mot culture nous piège complètement, car on pense la culture de façon figée, arrêtée, qu'on identifie aux racines. Mais en fait, aucun être humain n'est un arbre. C'est Amin Maalouf qui rappelait cela. Il est important d'être dans le troisième sens du mot culture et on peut alors répondre oui. C'est compliqué, nous, les sociologues, disons aux autres que les racines sont un mythe. Il faut faire attention, le mot culture nous piège. Et pour répondre à votre question, il faut prendre le troisième sens. Il faut changer notre façon de voir. Ce n'est pas un sens magique. Il permet de répondre à votre question. Oui, il y aura de nouveaux apprentissages. Et cela, il faut le penser et cela n'est pas toujours évident comme le pensent mes collègues des sciences de l'éducation. Sur le terrain, c'est compliqué. Il doit y avoir une autre façon de regarder la culture ou le commun. C'est plus une culture à faire que faite.

Maurice Blanc : - Tu as beaucoup parlé en rejetant la notion de complexité sans citer Edgar Morin. Je suis un peu surpris. Tu as ensuite utilisé le mot compromis qui a un double sens qu'il est absolument essentiel de distinguer. Compromis peut rejoindre compromission et donc trahison ou être le résultat d'une transaction après une négociation et avec des objectifs différents, ce qui relève de la complexité. Comment faire tenir ensemble des points de vue différents, c'est cela toute la difficulté. On pourrait ajouter qu'il y aurait aussi la nécessité d'une sociologie coopérative.

- Quand j'étais étudiant, j'ai lu passionnément Edgar Morin. Je me méfie maintenant du mot complexité, car on l'utilise énormément désormais. On est dans une société éthique où il faut construire le sens et ce sens doit être construit en commun. C'est quoi habiter et c'est quoi la terre ? Quand on veut définir la terre, il y a au moins 3 niveaux. Sinon, le mot complexité est devenu une tarte à la crème et quand on a prononcé ce mot, on n'a rien dit. La complexité est comme la construction sociale chez les sociologues.

- Il y a des personnes qui s'affichent avec une seule identité et cela peut-être une source de conflit. L'idéal serait de faire émerger les différentes identités des uns et des autres.

- Il est vrai que nous demandons aussi à être catégorisés. Je suis un psychologue, etc. Cela peut faire plaisir d'avoir une attribution identitaire. Mais là où le bât blesse, c'est que les autres me donnent une identité et alors, cela ne va plus. C'est très compliqué aujourd'hui. Moi, j'ai envie de dire à l'autre ce que je suis selon les catégories qui font sens pour moi, qui sont d'ailleurs plus ou moins fixées.

La chance d'être universitaire, c'est qu'on voit vraiment des jeunes personnes. Il y a des étudiants qui me disent : "nous sommes autosexuels". Déjà les catégories d'homosexuels ou d'hétérosexuels, cela n'est pas simple. A nouvelle catégorie fait référence à la masturbation. Donc les catégories changent. Pourquoi dis-je cela ? Je n'ai aucune clé magique. Souvent, on parle à la place des autres. On ne les écoute pas. Et ce ne sont pas des équations faciles. Pour certains, un immigrant est un assassin. Et l'autre est réduit à cette identité. On ne l'écoute pas. En fait, que ce soit l'autre ou moi, qu'est-ce je dis à l'autre ? Ce qui est important, c'est ma dignité. Je peux faire des compromis avec moi-même, des transactions avec moi-même et c'est ce qui fait sens pour moi. Pour cette raison, les chercheurs doivent être extrêmement prudents. Et souvent les chercheurs parlent trop souvent à la place de l'autre. C'est ce qui arrive souvent à des jeunes chercheurs universitaires qui peuvent être très prétentieux. Nous utilisons des catégories qui sont performatives et qui construisent l'autre. À partir de quoi ? Sur quelle base affirmons-nous ce que nous disons. Il arrive aussi que les journalistes fassent comme nous. Il faut donc être prudent et c'est la question que vous soulevez. Catégoriser

l'autre, ce n'est pas grave, mais croire que les catégories que l'on projette sur l'autre sont réellement l'autre, c'est cela qui est grave car en catégorisant l'autre, on peut produire des monstruosité. C'est ce que rappelait Georg Simmel en disant qu'en caractérisant certains hommes comme juifs, on les mettait en dehors de l'histoire. C'est cela la grande leçon du philosophe et sociologue Simmel. On pourrait donner un autre exemple qui est éminemment réellement l'autre, c'est cela qui est grave car en catégorisant l'autre, on peut produire des monstruosité. C'est ce que rappelait Georg Simmel en disant qu'en caractérisant certains hommes comme juifs, on les mettait en dehors de l'histoire. C'est cela la grande leçon du philosophe et sociologue Simmel. On pourrait donner un autre exemple qui est éminemment politique, c'est l'affaire Adrien Quatennens. On peut ici éliminer toute référence à des partis politiques. La seule chose qui m'ait interpellé, disait un chroniqueur de France Culture, c'est sa femme. Personne ne l'a écoutée. C'est une victime et on parle à sa place.

Tables rondes

Animation des tables rondes, Jean-Claude Valence

12h30 / 14h : pause repas

Grand témoin : Denis Vallance.

14h / 14h30 : « Citoyenneté et développement local », Denis Vallance, Conseil aux collectivités locales.

J'ai travaillé avec Michel Dinot avant de m'installer à mon compte. Je conseille les collectivités dans toute la France, ici, en Meuse et dans les Vosges pour toutes les stratégies de territoire et les questions de citoyenneté. Je suis adjoint au maire d'Allamps et vice-président de la communauté de communes du Toullois et du scot du sud de Meurthe et Moselle.

J'interviens avec beaucoup d'humilité malgré ces trente années de pratique et mes cinq années en Afrique. J'ai été aussi en Equateur où la Constitution intègre le droit de la nature. On m'a demandé une intervention pour introduire les trois tables-rondes suivantes.

La question centrale qui peut nous intéresser tous est celle de la participation des citoyens à la vie publique alors qu'elle est garantie sur le papier. Les élus pensent qu'il pourrait y avoir dans les réformes en cours l'apparition d'une démocratie parallèle non légitime. Normalement, nous produisons de plus en plus de richesse. Or ce dynamisme économique ne multiplie pas la légitimité des élus. Il est vrai que la richesse s'accompagne de plus en plus de pauvreté. Et le consumérisme grandissant fait qu'on devient simple consommateur du pouvoir public. On a toujours plus de problème avec son voisin qu'avec son circumvoisin. La question de la proximité et celle du consumérisme s'ajoutent pour créer des problèmes : que fait l'Etat ? On l'appelle au secours. La question de la gestion du risque est externalisée : le risque est assumé par le recours à l'Etat. On est tout le temps dans une comparaison. La responsabilité de l'émigration est l'émigré. C'est celui qui incarne une difficulté qui en est la cause.

Il faut revenir aux bases. Un Etat fort, quelles que soient les personnalités, est le garant de la nation républicaine. On a besoin de cette clé de voûte. Il est garantie de solidarité et d'égalité. On peut vouloir moins d'Etat, mais plus de qualité sur ses fonctions régaliennes. La République est une et décentralisée. Le citoyen doit se reconnaître dans l'action publique. Mais il faut aussi un citoyen engagé. La République n'a pas dit qu'on délègue tout aux élus et cela reste sous le contrôle permanent des citoyens. On a traduit cela par l'impôt. Mais l'impôt sur le revenu ne suffit pas. Tout le monde paie des impôts, car le principal impôt est celui de la TVA. La chose publique suppose donc des complémentarités. La question de la participation des citoyens se pose. Un représentant des usagers, cela ne suffit pas. Il ne suffit pas de les canaliser. La participation doit être pour chacun de choisir son mode d'intégration et de participation.

Je préfère la notion d'engagement. Chacun se lève pour dire ce que chacun peut apporter au bien commun. Je ne suis pas juste un contributeur, mais j'ai une façon de voir et de vivre. Cela veut dire qu'on accepte l'expertise du citoyen. On part d'un diagnostic de territoire. On interroge des experts, mais pas assez des habitants. J'ai été pendant un an dans le Lot. Dans un village, une dame s'est levée pour les questions de santé. Une dame dit qu'elle venait de perdre son mari, car le SAMU était venu trois quart d'heure trop tard.

La société ne doit pas seulement être productrice de biens, mais aussi de liens. Les réponses doivent être globales. On ne peut pas penser que toutes les réponses viendront de Paris. Les statistiques disent que tout va bien et l'individu pense que, pour lui, tout va mal. Il faut comprendre ce qui se passe avant de chercher des solutions magiques.

Un développement local doit s'appuyer sur les habitants comme acteur potentiel produisant la finesse des analyses du diagnostic, capables de prioriser les décisions. On ne peut pas se passer des citoyens pour agir. On peut faire tout ce qu'on peut pour les mobilités urbaines, si on n'associe pas les usagers, les objets deviennent objets de consommation. L'autre idée est que l'habitant se retrouve si les décisions recoupent son parcours personnel. Il reçoit des idées nouvelles et les possibilités de le faire. Ne nous passons pas de ces possibilités. N'oublions pas les parcours individuels et collectifs. Cela démultiplie l'action.

La question de la relation interhumaine est capitale. Plus elle monte, moins il y a de participation possible pour les habitants.

Il y a trois conditions : savoir où on est dans la galaxie des acteurs, quelles fonctions on attribue, qu'attend-t-on d'une personne ? Qu'est-ce qu'on attend ? La citoyenneté peut être réveillée. Il faut enfin que chacun ait un intérêt dans une décision. La question de la considération demeure.

14h30/ 15h30 :

Tables rondes (elles n'ont pas été transcrites)

Animation des tables rondes, Michel Brunner, journaliste.

Table ronde 1

14 h 30 – 15 h 30

« Citoyenneté et territoires dans les milieux urbain ou industriel »

Bora Yilmaz, adjoint au maire de Nancy et conseiller régional, Jacky Zanardo, maire de Jarny, Jacqueline Ries, adjointe au maire de Maxéville.

- 1) Instances légales de participation légale (conseils citoyens, conseils de quartiers, etc.) : quelle réalité, quelles difficultés ?
- 2) Echelle de participation : quartier, ville, intercommunalité/métropole ?
- 3) Modes de participation : réunions, instances, ou nouvelles formes contributives ?
- 4) Qui participe (les habitués, les « contre », les lobbies, les représentants de corps intermédiaires, ...) ?

Beaucoup de nos concitoyens sont dans l'inquiétude, et cela même pour des jeunes qui supposent qu'ils vont vivre moins bien que leurs parents.

Yilmaz : de nombreux facteurs expliquent la crise démocratique. J'ai enseigné les sciences économiques et sociales à Majorelle à Toul.

Zanardo : un jour mon père en rentrant de l'usine m'a dit tu feras des études et il ne m'en a plus jamais parlé.

Yilmaz : Il faut multiplier les dispositifs et travailler dans la durée, car il n'y a pas de résultats tout de suite. Les jeunes ne viennent pas aux conseils de quartiers. On a lancé un film éducatif : lancement de projet, étude, vote et mise en œuvre des projets retenus. On essaye d'impliquer les habitants à toutes les étapes. Travaillent ensemble, les services, les élus et les citoyens. On associe les personnes à la mise en œuvre de leurs projets. Cela surprend souvent les jeunes, mais c'est fondamental pour l'exercice de la citoyenneté et cela oblige les services à voir autrement les choses.

Zanardo : Le citoyen est souvent démobilisé, mais pas forcément désintéressé. Il y a la force de la feuille blanche en début de réunion.

La crise de la décentralisation vient du manque de ressources des communes qui ont des capacités financières moindres.

Table ronde 2

15h30 / 16h30:

« Citoyenneté et territoires dans les milieux ruraux »

Rose Marie Falque, Maire d'Azerailles, Présidente de l'association des maires 54 depuis 2004, Adeline Capone, adjointe à Badonviller, Didier Pierrot, maire de Rogéville.

- Pour la participation, comment concilier le niveau communal (sentiment d'appartenance et identification du maire) et intercommunal (niveau des projets de développement)
- Quels modes de mobilisation et de participation, eu égard aux distances et difficultés de déplacement ?
- Qui participe (les habitués, les « contre », les lobbies, les représentants de corps intermédiaires, ...) ?

Falque : Pourquoi le même constat dans les milieux ruraux ? On rencontre sans cesse nos concitoyens à la campagne. On vit de façon plus proche la démocratie. On est à portée d'engueulade et plus qu'à portée de félicitation. Le milieu de vie le plus proche est la commune. Les élus ont le même cadre de vie que leurs concitoyens. L'action municipale se fonde sur la communication et l'échange. Le climat de la commune vient de l'équipe municipale et du maire. Si on échange, les projets correspondent aux attentes de la population. Nous sommes le premier échelon de la démocratie. On parle au scrutin de liste en 2026 pour les communes de plus de 1000 habitants. Le vocabulaire utilisé pour parler aux jeunes est trop particulier. Cela joue. De plus, les limites des communautés de communes changent régulièrement. Un jeune a du mal à se situer.

Pierrot : Il y a 170 habitants dans mon village, la relation est différente. Il y a un malaise général. On est passé d'un monde du chômage à un monde de la rareté et les enfants pensent que la société de tiendra pas. Il y a un mouvement de fond qui existe et la crise du covid a renforcé ces impressions. Le coût du transport continue. La voiture électrique en milieu rural est un mythe. Les normes s'empilent et les ressources diminuent. Les maisons de service se multiplient et les sous-préfectures vont disparaître et il y a le vote d'extrême droite. Et ces votes ne bougent pas. On peut être dans les AMAP et voter à l'extrême droite. Il y a le sentiment d'être déclassé.

Je ne peux pas dire que c'était mieux avant. Mais on peut remobiliser les gens. Il faut aller vers les gens là où ils sont. Les gens peuvent voter Front national aux élections nationales et non aux élections locales. Les électeurs savent distinguer un vote national et un vote local. Si on fait une consultation, on ne doit pas réserver ce procédé aux projets épineux pour se réserver les projets qui sont assurés du succès.

Capone : c'est plus facile dans les villages. Les jeunes ne vivent pas tous mal. La relation à l'Etat ne leur parle pas. C'est la mobilité qu'ils n'ont pas. Nous avons les mamies tricoteuses ou les tapis beloteurs. On a 1600 habitants et 35 associations, ce qui fait vivre un territoire.

Table ronde 3

16h30 / 17h30

« Citoyenneté et approches éducatives »

Maurice Blanc, sociologue, administrateur de l'ORIV, Pascal Jacquemin, maire de Villers-lès-Nancy de 2001 à 2014, Martin Grivel, éducateur spécialisé à « Jeunes et Cité »

- 1) Comment atteindre la jeunesse et les jeunes adultes qui se sentent souvent loin de l'institution, en particulier les jeunes captés par les réseaux parallèles « souterrains » ?
- 2) Former les futurs adultes à la participation et/ou faire participer les jeunes à la vie et aux problématiques actuelles ?
- 3) Participation de la jeunesse aux problématiques et projets qui les concernent ou à toutes les problématiques et tous les projets de développement de la Cité

Pourquoi l'école a du mal à enseigner la citoyenneté ? Certains enseignants ont peur d'aborder certains sujets. Comment interprétez-vous cela ? Une député vient d'écrire sur son compte : « mangez vos morts ». Qu'en pensez-vous ?

Pascal Jacquemin : il arrive que la parentalité puisse être absente. Ma problématique, c'est de travailler sur l'initiation démocratique et le conseil municipal des jeunes est alors nécessaire. Ce n'est pas que l'initiation à la démocratie ou au vote. C'est aussi le devoir de mémoire devant les monuments aux morts. Or il y a des directeurs d'école antimilitaristes. Il faut alors négocier et c'est un peu compliqué par moment. Les jeunes nous permettent d'entrer en contact avec les parents. Nous sommes intervenus avec CAL, mais on ne peut le faire que par des associations. Les anciens combattants allaient voir les collégiens et organisaient un voyage au Struthof. Si l'Etat ne traite pas ces questions, on peut utiliser des associations. Mais il faut du temps et surtout ne pas désespérer.

Grivel : l'école a une action qui s'inscrit dans le temps. Nous accompagnons les jeunes à devenir des adultes. Mais il faut prendre en considération la culture de ces jeunes. Comment on transmet ? Beaucoup de jeunes pensent ne pas avoir les compétences. Tout peut être support de communication. Il y a des personnes isolées. Tik Tok ne perturbe-t-il pas les repères ? Les jeunes jouent souvent ensemble entre eux. On essaie de les faire jouer sous notre regard. Pour certains parents, un professeur ne doit pas parler de laïcité. Il y a aussi la peur de certains professeurs qui ne se sentent pas assez soutenus par l'éducation nationale. On peut avoir beaucoup de mal avec des personnalités publiques qui s'expriment très mal. On peut parler aux jeunes en traduisant d'abord, puis en utilisant un vocabulaire plus adéquat.

Blanc : l'école sert à transmettre des connaissances. Le professeur donne sa conception de la vérité et les élèves ne peuvent pas faire part de leurs connaissances propres. Ce sont les techniciens qui ont le dernier mot sur ce qu'il convient de faire. Des enseignants peuvent se sentir en danger et ne pas se sentir assez soutenus. On ne peut que discuter et partager puisqu'on ne diffuse pas des connaissances indiscutables.

Denis Vallance : la question éducative nous concerne tous. Ne cherchons pas des fautifs. On doit tous se mobiliser dans des communautés apprenantes. Dans un conflit autour du monument aux morts, il eut mieux valu engager un dialogue avec l'instituteur antimilitariste, mais en présence des familles. Apprenons nous aussi des jeunes.

Mandela a dit, selon la philosophie bantoue que « je suis celui que je suis puisque nous sommes ceux que nous sommes grâce à ceux qui sont avec nous ».

Conclusion

Gérard Toussaint, président de Citoyenneté active Lorraine

Je retiens qu'on a une histoire forte en Lorraine et en même temps, nous vivons dans un morcellement de notre société. Ces questions d'identités collectives locales sont importantes. Cela ne marche pas toujours. Il y a des questions comme la méthanisation qui passionnent actuellement. Comment trouver des espaces de débat ? Et comment obtenir de l'écoute ?

Sommaire

Interventions.....	4
9 heures : Ouverture de la journée par Gérard Toussaint, Président de Citoyenneté Active Lorraine.....	4
9 H 15 : Introduction de la journée par le représentant de Mathieu Klein, maire de Nancy, président de la métropole du Grand Nancy, par Denis Rémy et par Jean-Claude Vallance.....	5
Le représentant du maire de Nancy, Bora Yilmaz	5
Denis Rémy, organisateur de la Journée.....	5
Jean-Claude Vallance, grand témoin.....	6
9h30 / 10h30 : « Du sujet au citoyen », approche sur quelques réalités de la citoyenneté, de l'Ancien régime au début du XIXe siècle	7
Laurent Jalabert, maître de conférence à l'Université Lorraine.....	7
10h30 / 11h30 : « L'urbanisme et l'habitat au service de la citoyenneté ? »,	27
Marc Verdier, maître de conférence à l'Ecole d'Architecture de Nancy.....	27
11h30 / 12h30 : « Du sujet au citoyen »,	75
Hervé Marchal, professeur de sociologie à l'Université de Bourgogne.	75
Tables rondes.....	88
14h / 14h30 : « Citoyenneté et développement local », Denis Vallance, Conseil aux collectivités locales.	89
Tables rondes (elles n'ont pas été transcrites)	90
Table ronde 1	91
14 h 30 – 15 h 30	91
« Citoyenneté et territoires dans les milieux urbain ou industriel ».....	91
Table ronde 2	92
15h30 / 16h30:	92
« Citoyenneté et territoires dans les milieux ruraux ».....	92
Table ronde 3	93
16h30 / 17h30.....	93
« Citoyenneté et approches éducatives ».....	93
Conclusion.....	95